

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 2649****23 octobre 2013****SOMMAIRE**

<b>ATC Holdco S.à r.l.</b> .....	<b>127141</b>	<b>Lux4F Property S.à r.l.</b> .....	<b>127152</b>
<b>Auto-Moto Ecole Rodrigues Dan S.à r.l.</b> .....	<b>127129</b>	<b>Nitrus Finance S.à r.l.</b> .....	<b>127107</b>
<b>Bio-Products and Bio-Engineering S.A., SPF</b> .....	<b>127114</b>	<b>Noahs Ark International S.A.</b> .....	<b>127107</b>
<b>Bresh S.A.</b> .....	<b>127116</b>	<b>Noble Holding International (Luxem- bourg) S.à r.l.</b> .....	<b>127112</b>
<b>Brun Holding S.A.</b> .....	<b>127109</b>	<b>Noble Holding S.C.S.</b> .....	<b>127107</b>
<b>Celgene Luxembourg Finance Company S.à r.l.</b> .....	<b>127114</b>	<b>NPF Soparfi A S.à r.l.</b> .....	<b>127112</b>
<b>Cheverny 1 International S.à r.l.</b> .....	<b>127109</b>	<b>NPF Soparfi C S.à r.l.</b> .....	<b>127112</b>
<b>Cube Holdings</b> .....	<b>127114</b>	<b>Oakmont S.à r.l.</b> .....	<b>127146</b>
<b>Diag Finance S.A.</b> .....	<b>127132</b>	<b>Origami Atelier d'Architecture et d'Urba- nisme</b> .....	<b>127106</b>
<b>DM Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>127115</b>	<b>SB Lux S.A.</b> .....	<b>127151</b>
<b>Doheem Immo SA</b> .....	<b>127114</b>	<b>Securitec</b> .....	<b>127106</b>
<b>Editions d'Letzeburger Land S.à r.l.</b> .....	<b>127115</b>	<b>Thalna S.A.</b> .....	<b>127110</b>
<b>Editions d'Letzeburger Land S.à r.l.</b> .....	<b>127115</b>	<b>The Hill S.à r.l.</b> .....	<b>127108</b>
<b>e-plus 3G Luxembourg</b> .....	<b>127116</b>	<b>The Partners Group S.A.</b> .....	<b>127110</b>
<b>European Agriculture Tire Distribution S.à r.l.</b> .....	<b>127133</b>	<b>The Partners Group S.A.</b> .....	<b>127110</b>
<b>European Agriculture Tyre Distributors S.à r.l.</b> .....	<b>127133</b>	<b>Thiriet Luxembourg</b> .....	<b>127110</b>
<b>Eyewear de Lux S.à r.l.</b> .....	<b>127108</b>	<b>Toote</b> .....	<b>127110</b>
<b>Ficastor Holding S.A.</b> .....	<b>127113</b>	<b>TouchWind Hanseatic 9 S.à r.l.</b> .....	<b>127111</b>
<b>Fifof 2 S.à r.l.</b> .....	<b>127113</b>	<b>Townley Corporation S.A.</b> .....	<b>127106</b>
<b>Flagstone Reinsurance (Luxembourg) S.à r.l.</b> .....	<b>127107</b>	<b>TransForce Luxembourg Sarl</b> .....	<b>127111</b>
<b>Flowserve Finance S.à r.l.</b> .....	<b>127113</b>	<b>Transman S.à r.l.</b> .....	<b>127111</b>
<b>Galba Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>127113</b>	<b>Treulux II Deutsch-Luxemburgische Revi- sion und Treuhand S.A.</b> .....	<b>127106</b>
<b>GATINVEST S.A., société de gestion de patrimoine familial</b> .....	<b>127111</b>	<b>Trifund Investments S.A.</b> .....	<b>127109</b>
<b>GATINVEST S.A., société de gestion de patrimoine familial</b> .....	<b>127112</b>	<b>TRW Automotive Finance (Luxembourg) S.à r.l.</b> .....	<b>127109</b>
<b>GIE de Gestion Immobilière du Kirchberg</b> .....	<b>127136</b>	<b>TSF.lu</b> .....	<b>127106</b>
<b>Kamsa Luxco 1 S.à r.l.</b> .....	<b>127138</b>	<b>Unigest S.A.</b> .....	<b>127108</b>
<b>Kamsa Luxco 2 S.à r.l.</b> .....	<b>127147</b>	<b>Whitewood (MSCP) UK S.à r.l.</b> .....	<b>127121</b>
<b>Leader Racing S.à r.l.</b> .....	<b>127115</b>	<b>Whitewood (Ring) UK S.à r.l.</b> .....	<b>127125</b>
<b>Louson S.A.</b> .....	<b>127150</b>	<b>Wilmington Trust SP Services (Luxem- bourg) S.A.</b> .....	<b>127108</b>
		<b>WMP</b> .....	<b>127109</b>
		<b>World Card Service S.à r.l.</b> .....	<b>127108</b>

**Treulux II Deutsch-Luxemburgische Revision und Treuhand S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2263 Luxembourg, 15, rue Guido Oppenheim.  
R.C.S. Luxembourg B 54.459.

Der Sitz der TREULUX II Deutsch-Luxemburgische Revision und Treuhand AG, eingetragen im Handelsregister Luxemburg RCS unter der Nummer B 54459, wurde verlegt nach L-2263 Luxembourg, 15, rue Guido Oppenheim.

Luxembourg, den 5. Juli 2013.  
Für die Richtigkeit  
Unterschrift

Référence de publication: 2013126817/12.

(130154242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

---

**Townley Corporation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon Ier.  
R.C.S. Luxembourg B 80.917.

*Résolution du Conseil d'Administration du 4 septembre 2013*

Les administrateurs de la société «Townley Corporation S.A.» ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Acceptation de la démission de Kees Roovers et nomination d'un nouvel administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires:

- Sejour Holding BV, avec siège social à Curaçao, Willemstad 1000, Landhuis Joonchi, Kaya Richard J. Beaujon z/n.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Townley Corporation S.A.

Référence de publication: 2013126813/14.

(130154151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

---

**TSF.lu, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9999 Wemperhardt, 4, Op der Haart.  
R.C.S. Luxembourg B 76.695.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2013126821/10.

(130153778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

---

**Securitec, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3378 Livange, Z.I. rue de Bettembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 154.912.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013127336/9.

(130154813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**Origami Atelier d'Architecture et d'Urbanisme, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 359, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 168.396.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013127268/9.

(130154955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**Nitrus Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 124.505.

Conformément à l'article 3 de la loi du 12 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, Citco C&T (Luxembourg) SA informe de la dénonciation de la convention de domiciliation conclue le 16 Avril 2007 pour une durée indéterminée entre les deux sociétés:

Nitrus Finance S. à r.l., ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, RCS B 124505 et Citco C&T (Luxembourg) SA ayant son siège social au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653, Luxembourg, avec effet immédiat.

Fait à Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Christelle Ferry / Fabio Spadoni.

Référence de publication: 2013127239/13.

(130154467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**Noahs Ark International S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 102.526.

Der Gesellschaftssitz der NOAHS ARK INTERNATIONAL S.A., 1, rue du Glacis, L-1628 Luxembourg, eingetragen im Handelsregister Luxembourg RCS unter der Nummer B-102526, ist mit Wirkung zum 30. November 2012 aufgegeben worden.

Luxembourg, den 15. März 2013.

Für die Richtigkeit

TREULUX II S.A.

Unterschrift

Référence de publication: 2013127240/13.

(130154949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**Noble Holding S.C.S., Société en Commandite simple.**

**Capital social: USD 8.006.851.180,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 147.629.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

*Pour Noble Holding S.C.S.*

Signature

Référence de publication: 2013127241/12.

(130154515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**Flagstone Reinsurance (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 152.211.

«Rectificatif concernant le dépôt n° L130150758 du 02/09/2013»

1. Il résulte des transferts de parts sociales en date du 30 novembre 2012:

Flagstone Reinsurance Holdings Limited ayant pour siège social 23 Church Street, Crawford House, Hamilton HM11 Bermudes, a transféré:

348,000 parts sociales

à Validus UPS, Ltd., N. d'immatriculation 46838 Register of Companies of Bermuda, ayant pour siège social: 29 Richmond Road, Pembroke, HM 08 Bermuda.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013127695/16.

(130155843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

---

**Unigest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 102.926.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013126830/10.

(130153950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

---

**Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 58.628.

Le Bilan du 1<sup>er</sup> Janvier 2011 au 31 Décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013126849/10.

(130154207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

---

**World Card Service S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2263 Luxembourg, 15, rue Guido Oppenheim.

R.C.S. Luxembourg B 95.658.

Der Sitz der WORLD CARD SERVICE SARL, eingetragen im Handelsregister Luxemburg RCS unter der Nummer B 95658, wurde verlegt nach L-2263 Luxembourg, 15, rue Guido Oppenheim.

Luxembourg, den 5. Juli 2013.

Für die Richtigkeit

Unterschrift

Référence de publication: 2013126850/12.

(130154251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

---

**Eyewear de Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6735 Grevenmacher, 5-7, rue de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 168.092.

Zum 04. September 2013 ergibt sich folgende Änderung:

Zur Geschäftsführung bestellt ist:

Thomas MEYER, geboren am 15. Oktober 1970, wohnhaft/beruflich ansässig in Hahnenstrasse 44, D-66292 Riegelsberg

Zeichnungsberechtigung: Mit alleiniger Unterschrift verpflichtet der Geschäftsführer die Gesellschaft in unbeschränkter Höhe.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013126886/13.

(130153239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**The Hill S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 84.829.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013127383/9.

(130154906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**WMP, Société Anonyme.**

Siège social: L-6992 Oberanven, 6, Routstrach.  
R.C.S. Luxembourg B 153.876.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013126856/10.

(130154326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

---

**TRW Automotive Finance (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 93.544.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05/09/2013.

TMF Corporate Services S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013126820/12.

(130154276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

---

**Brun Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 103.014.

EXTRAIT

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2013.

BRUN HOLDING S.A.

*Le Conseil d'administration*

Référence de publication: 2013126971/13.

(130154587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**Cheverny 1 International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 177.190.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 67190 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013126993/10.

(130155022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**Trifund Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8308 Capellen, 89B, rue Pafebruch.  
R.C.S. Luxembourg B 151.684.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013127389/9.

(130154881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**Thalna S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 94.072.

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration de la Société tenue en date du 2 septembre 2013 que M. Thierry TRIBOULOT, employé privé, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, a été nommé à la fonction d'administrateur en remplacement de M. Fernand HEIM, démissionnaire, avec effet immédiat. Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2015.

Sa cooptation sera soumise pour ratification à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des actionnaires.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013127382/14.

(130154789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**The Partners Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 84.096.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013127384/10.

(130154797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**The Partners Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 84.096.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013127385/10.

(130154798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**Thiriet Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 296-298, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 99.098.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013127386/10.

(130154887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**Toote, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 161.678.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Référence de publication: 2013127387/10.

(130154556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**TouchWind Hanseatic 9 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 178.962.

—  
EXTRAIT

La société prend acte que TouchWind Hanseatic 9 Vermögensverwaltung GmbH, associé de la Société, est maintenant enregistré auprès du Amtsgericht Hamburg, sous le numéro HRB 128479.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme,

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Référence de publication: 2013127376/14.

(130154523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**TransForce Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 11-13, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 159.651.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 29 août 2013*

1. M. Philippe TOUSSAINT a démissionné de son mandat de gérant de classe B.

2. Le nombre des gérants a été diminué de cinq (5) à quatre (4).

Luxembourg, le 09.09.2013.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour TransForce Luxembourg Sàrl*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013127377/14.

(130155114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**Transman S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2334 Luxembourg, 11, place Saints Pierre et Paul.

R.C.S. Luxembourg B 77.635.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013127388/10.

(130154886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**GATINVEST S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 85.209.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10.09.2013.

*Pour: GATINVEST S.A., société de gestion de patrimoine familial*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Aurélie Katola

Référence de publication: 2013127732/16.

(130155886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

---

**Noble Holding International (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 2.770.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 148.311.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

*Pour Noble Holding International (Luxembourg) S.à r.l.*

Signature

Référence de publication: 2013126683/12.

(130154203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

---

**NPF Soparfi A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 13.000,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 120.079.

Le bilan de la société au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013126685/13.

(130154262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

---

**NPF Soparfi C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 120.085.

Le bilan de la société au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013126687/13.

(130154307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

---

**GATINVEST S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 85.209.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10.09.2013.

*Pour: GATINVEST S.A., société de gestion de patrimoine familial*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Aurélie Katola

Référence de publication: 2013127733/16.

(130155887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

---

**Fifof 2 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 85.500,00.**

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.  
R.C.S. Luxembourg B 124.985.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2013.

*Pour la Société*  
FIFOF 2 S.à r.l.

Référence de publication: 2013127087/13.

(130155162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**Flowsolve Finance S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 113.824.

*Extrait des résolutions écrites prises en date du 6 septembre 2013*

En date du 6 Septembre 2013, les actionnaires de Flowsolve Finance S.a r.l. («la Société») ont pris les résolutions suivantes:

- De révoquer Monsieur Cornelis Hendrik Pruim en tant que gérant A de la Société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Luxembourg Corporation Company S.A.  
Signatures  
*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013127090/15.

(130155140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**Ficastor Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.  
R.C.S. Luxembourg B 70.641.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013127085/10.

(130154933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**Galba Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 22, rue J.F. Brasseur.  
R.C.S. Luxembourg B 167.279.

*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 26 août 2013*

1. M. Philippe TOUSSAINT a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B.
2. Mme Nicola FOLEY, administrateur de sociétés, née à Dublin (Irlande), le 6 octobre 1982, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme gérante de catégorie B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Pour extrait sincère et conforme  
*Pour Galba Holdings S.à r.l.*  
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013127717/16.

(130155310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

---

**Cube Holdings, Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 146.803.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2012 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Cube Holdings*

Société anonyme

Signatures

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2013126997/14.

(130154981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**Bio-Products and Bio-Engineering S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2BIS, rue Astrid.  
R.C.S. Luxembourg B 55.891.

Les comptes annuels au 31-12-2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013126982/10.

(130154688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**Celgene Luxembourg Finance Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 96.250,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 105.179.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013126990/13.

(130155138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**Doheem Immo SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-8011 Strassen, 261, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 168.388.

EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire tenue en date du 11 juillet 2013 que:

L'assemblée accepte la démission de Madame Deborah BUFFONE et de Madame Fabiola PUGA de leur fonction d'administrateur avec effet au 11 juillet 2013.

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Gervasio ROMERO de son poste d'administrateur, de président du conseil d'administration et d'administrateur-délégué avec effet au 11 juillet 2013.

L'assemblée décide de nommer Monsieur Gervasio ROMERO, né le 22 avril 1969 à Luxembourg, demeurant professionnellement à 261, route d'Arlon L-8011 Strassen comme administrateur-unique de la société. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de l'année 2019.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2013127035/17.

(130154843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**DM Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 13.000,00.**

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.  
R.C.S. Luxembourg B 157.814.

—  
*Extrait des décisions de l'associé unique*

*Première résolution*

L'associé unique décide d'accepter la démission de Monsieur Christophe Blondeau de sa fonction de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 30 juin 2013.

*Seconde résolution*

L'associé unique décide de nommer, avec effet au 29 août 2013, Monsieur Marc Libouton, ayant son adresse professionnelle à 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, comme gérant de catégorie B de la Société pour une durée indéterminée.

Strassen, le 29 août 2013.

Référence de publication: 2013127043/17.

(130154508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**Editions d'Letzeburger Land S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 59, rue Glesener.  
R.C.S. Luxembourg B 19.029.

—  
*Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 18 juin 2013*

L'assemblée générale extraordinaire de EDITIONS D'LETZEBURGER LAND S.A R.L. a pris ce jour, à l'unanimité, la décision suivante:

L'assemblée prend note de la démission de M. Michel WURTH en tant que président tout en restant membre du conseil d'administration de la société.

L'assemblée a élu à l'unanimité M. Stéphan KINSCH Président du conseil d'administration pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Pour extrait conforme et sincère

Référence de publication: 2013127067/15.

(130154557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**Editions d'Letzeburger Land S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 59, rue Glesener.  
R.C.S. Luxembourg B 19.029.

—  
La liste des signatures autorisées a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2013.

*Pour la société*

Référence de publication: 2013127068/11.

(130154717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**Leader Racing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4432 Soleuvre, 1, rue des Champs.  
R.C.S. Luxembourg B 159.449.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour LEADER RACING SARL*

*FIDUCIAIRE DES PME SA*

Référence de publication: 2013127180/11.

(130155017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

---

**e-plus 3G Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 34, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 75.636.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 28 août 2013*

En date du 28 août 2013, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de nommer Monsieur Godert VINKESTEIJN, né le 14 janvier 1966 à 's-Gravenhage, Pays-Bas, demeurant au: Nassau Dillenburgstraat 39, 2596 AC La Haye, Pays-Bas, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat;
- d'accepter la démission de Monsieur Huibert J. COSTERMANS de son mandat de gérant de la Société avec effet au 31 juillet 2013.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Marcel STEPHANY
- Monsieur Luc SUNNEN
- Monsieur Andreas PFISTERER
- Monsieur Godert VINKESTEIJN

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2013.

e-plus 3G Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2013125617/23.

(130153254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**Bresh S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 179.924.

—  
STATUTS

L'AN DEUX MIL TREIZE,

LE VINGT-NEUVIEME JOUR DU MOIS D'AOUT.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

A comparu:

WESTENWIND S.à r.l. une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de Luxembourg avec siège social au 31 rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B150.449, ici représentée par son gérant unique Mr Geert Jan Antoon DIRKX, administrateur de sociétés, né le 10 octobre 1970 à Maaseik (Belgique), demeurant professionnellement au 31 rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de BRESH S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations, de reconnaissance de dettes ou tout autre instrument de dette similaire.

La société peut également développer, acquérir et exploiter tout droit de propriété intellectuelle, comme des brevets, des marques déposées, des dessins, des modèles et des droits d'auteur sur des logiciels, qu'ils soient ou non protégés.

La société peut finalement procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières.

D'une manière générale, la société peut effectuer toute opération qu'elle jugera utile à la réalisation et au développement de son objet social.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) divisé en 100 (cent) actions sans valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

Au cas où la société est gérée par un administrateur unique, elle sera valablement engagée par sa seule signature.

Au cas où le conseil d'administration est composé de plusieurs membres, deux classes seront créées, à savoir:

- un administrateur de classe A,
- deux administrateurs de classe B

Dans ce cas, la société est valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur de classe A et d'un administrateur de classe B.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion sera conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télex ou télécopieur.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

**Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 7.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit le dernier vendredi du mois de juin à 11.30 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 9.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 10.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 11.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2013.
2. La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2014.

#### *Souscription et Libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, le comparant pré-qualifié déclare souscrire les actions comme suit:

WESTENWIND S.à r.l. ....	<u>100 actions</u>
Total .....	100 actions

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Déclaration*

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de EUR 1.200,- (mille deux cents euros).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant le comparant pré-qualifié, représentant l'intégralité du capital social, s'est constitué en assemblée générale extraordinaire à laquelle il se reconnaît dûment convoqué, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, il a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à 1 (un) et celui des commissaires à 1 (un).
2. Est appelé à la fonction d'administrateur:  
Monsieur Geert Jan Antoon DIRKX, prénommé.
3. Est appelée à la fonction de commissaire aux comptes:

Persky G.m.b.H., ayant son siège social au 31, rue de Strasbourg à L-2561 Luxembourg, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 143.543.

4. Les mandats de l'administrateur et du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2019.

5. Le siège social est fixé au 31, rue de Strasbourg à L-2561 Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande de la partie comparante le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

**Suit la traduction anglaise:**

IN THE YEAR TWO THOUSAND AND THIRTEEN,  
ON THE TWENTY-NINTH DAY OF THE MONTH OF AUGUST.

Before us Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Cosita DELVAUX, notary residing in Redange-sur-Attert, to whom remains the present deed,

There appeared:

WESTENWIND S.à r.l. a limited liability company (société à responsabilité limitée) established under the Law of Luxembourg, with its registered seat in L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg and registered in the Luxembourg Trade and Companies Register with number B 150.449, duly represented by its sole manager (gérant unique), Mr Geert Jan Antoon DIRKX, director of companies, born on October 10, 1970 in Maaseik (Belgium), with professional residence in L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg.

Such appearing party represented as before mentioned has requested the acting notary to document the deed of incorporation of a société anonyme, which it wish to incorporate and the articles of association of which shall be as follows:

**Art. 1.** There is hereby formed a corporation (société anonyme) under the name of BRESH S.A.

The registered office is established in Luxembourg.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered office may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand-Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

If extraordinary events of a political, economic, or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the corporation, which notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg corporation.

The corporation is established for an unlimited period.

**Art. 2.** The object of the company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or in foreign companies, as well as the administration, development and management of such participations.

The company may provide financial assistance such as, among others, loans, the granting of guarantees or securities in any kind or form.

The company may develop, acquire and exploit every right linked to the intellectual property, such as patents, trademarks, designs, models and copyrights of software being, protected or not.

The company may carry out all real estate transactions, any other securities including commercial, industrial and financial that may be deemed useful or necessary in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 3.** The capital is fixed at EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro) divided into 100 (one hundred) shares without any nominal value.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which Law prescribes the registered form.

The shares may be issued, at the owner's choice, in certificates representing single or more shares.

Should the corporate share capital be increased, the rights attached to the new shares will be the same as those enjoyed by the old shares.

**Art. 4.** The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not to be shareholders. However, in case the company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholder in the company.

The directors shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

In case the company is managed by one single director, the company is validly represented by his/her/its sole signature.

In case the company is managed by several directors, two classes of directors will be set-up:

- one director of class A,
- two directors of class B.

In this case, the company is validly represented by the joint signature of one director of class A and one director of class B.

In the event of a vacant directorship previously appointed by general meeting, the remaining directors as appointed by general meeting have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

**Art. 5.** The board of directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the corporation's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the board of directors.

In case the company has only one director, such director exercises all the powers granted to the board of directors.

The board of directors shall choose from among its members a chairman; in the absence of the chairman, another director may preside over the meeting.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram or telex, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, or facsimile.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

According to article 60 of the Law of 10 August 1915, on Commercial Companies, the daily management of the company as well as the representation of the company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, associate or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors shall entail the obligation for the board of directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate. The company may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

The company will be bound by the joint signature of two (2) directors or the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors. In case the board of directors is composed of one (1) member only, the company will be bound by the signature of the sole director.

**Art. 6.** The corporation shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

**Art. 7.** The corporation's financial year shall begin on January 1<sup>st</sup> and shall end on December 31<sup>st</sup> of each year.

**Art. 8.** The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the last Friday of June at 11.30 am.

If said day is a public holiday, the meeting shall be held the next following working day.

**Art. 9.** Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

**Art. 10.** The general meeting of shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

It shall determine the appropriation and distribution of net profits.

The board of directors is authorized to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

**Art. 11.** The Law of August 10, 1915, on Commercial Companies, as amended, shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

#### *Transitional dispositions*

1. The first financial year shall begin on the day of the incorporation and shall end on December 31<sup>st</sup>, 2013.
2. The first annual general meeting shall be held in 2014.

#### *Subscription and Payment*

The Articles of Incorporation having thus been established, the above-named parties have subscribed the shares as follows:

WESTENWIND S.à r.l. . . . .	100 shares
Total . . . . .	100 shares

All these shares have been entirely paid up by payments in cash, so that the sum of EUR 31,000.- (thirty-one thousand euro) is forthwith at the free disposal of the corporation, as has been proved to the notary.

*Statement*

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

*Estimate of costs*

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the corporation or which shall be charged to it in connection with its incorporation, at about EUR 1,200.- (one thousand two hundred Euro).

*Extraordinary general meeting*

Here and now, the above-named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as duly convoked, has proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, he has passed the following resolutions:

1. The number of directors is set at 1 (one) and that of the auditors at 1 (one).
2. The following person is appointed director: Mr Geert Jan Antoon DIRKX, prenamed.
3. Has been appointed auditor:

Persky G.m.b.H. having its registered seat at 31, rue de Strasbourg in L-2561 Luxembourg, registered with the R.C.S. Luxembourg under number B 143.543.

4. The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting to be held in 2019.

5. The registered office will be fixed at 31, rue de Strasbourg in L-2561 Luxembourg.

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Signé: G. DIRKX, J. ELVINGER.

Enregistré à Redange/Attert, le 30 août 2013. Relation: RED/2013/1433. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 03 septembre 2013.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2013125213/277.

(130152314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

**Whitewood (MSCP) UK S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 270.000,00.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 125, avenue du Dix Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 170.172.

In the year two thousand and thirteen, on the fourteenth day of August.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Whitewood (MSCP) UK S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 125, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, having a share capital of two hundred seventy thousand British Pounds (GBP 270,000) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 170.172 (the Company). The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on July 11, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Memorial) under number 2045 on August 17, 2012.

**THERE APPEARED:**

Whitewood (Finance) UK S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 125, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, having a share capital of one hundred ninety thousand British Pounds (GBP 190,000) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Com-

panies under number B 171.414 (the Sole Shareholder), here represented by Arlette Siebenaler, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that two hundred seventy thousand (270,000) shares of the Company, having a par value of one British Pound (GBP 1) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items of the agenda, hereinafter reproduced.

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. amendment of articles 7, 8.2(i), 8.2(iii) and 8.3(i) of the articles of association of the Company; and
2. Miscellaneous.

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*Sole resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend articles 7, 8.2(i), 8.2(iii) and 8.3(i) of the articles of association of the Company which shall henceforth read as follows:

"

**Art. 7. Appointment and removal of managers.**

7.1. The Company shall be managed by a board of managers composed of a maximum of eight (8) members (the Board). The Board shall be composed of one (1) or several class A manager(s), one (1) or several class B manager(s), and one (1) or several class C manager(s). The managers need not be shareholders. The managers are appointed by the general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may at any time revoke and replace the manager(s).

7.2. Norfolk Joint Venture Limited (registered in England and Wales under number 08116327) whose registered office is at Norfolk House, 31 St James' Square, London SW1Y 4JJ (Stanhope) solely shall have the right exercisable by notice in writing to the Company (copied to the other shareholder(s)) signed by Stanhope or a duly authorised officer to propose two (2) persons for appointment by a general meeting of shareholders as class A manager(s) from time to time. It shall also solely have the right by like notice to require the removal of any such class A manager and to propose the appointment of another person to act in place of such class A manager. This right of proposal shall terminate if and when Stanhope is no longer an indirect shareholder of the Company.

7.3. AIMCo RE Holdings (Luxembourg) IV S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (società à responsabilità limitata), having its registered office at 125, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 168.972 (AIMCo) solely shall have the right exercisable by notice in writing to the Company (copied to the other shareholder(s)) signed by AIMCo or a duly authorised officer to propose three (3) persons for appointment by a general meeting of shareholders as class B manager(s) from time to time. It shall also solely have the right by like notice to require the removal of any such class B manager and to propose the appointment of another person to act in place of such class B manager. This right of proposal shall terminate if and when AIMCo is no longer an indirect shareholder of the Company.

7.4. MF White Television City Limited, whose registered office is at 7<sup>th</sup> Floor Berger House, 38 Berkeley Square, London W1J 5AE (Mitsui) solely shall have the right exercisable by notice in writing to the Company (copied to the other shareholder(s)) signed by Mitsui or a duly authorised officer to propose three (3) persons for appointment by a general meeting of shareholders as class C manager(s) from time to time. It shall also solely have the right by like notice to require the removal of any such class C manager and to propose the appointment of another person to act in place of such class C manager. This right of proposal shall terminate if and when Mitsui is no longer an indirect shareholder of the Company.

7.5 The Board shall nominate one class B manager to act as chairman (the Chairman). The Chairman shall act as chairman of each Board meeting. If the Chairman is not present at a Board meeting, any other class B manager present shall decide which of them shall act as chairman pro tempore for such meeting. For the avoidance of doubt, the Chairman shall have no second or casting vote.

7.6 The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders taken in accordance with the provisions of this clause 7.

[...]

**8.2. Procedure**

(i) The Board can deliberate or act validly only if at least a majority of its members are present at a meeting of the Board, of whom one (1) must be a class A manager, one (1) must be a class B manager and one (1) must be a class C manager, in attendance in person or by proxy at the commencement and throughout the whole of the Board meeting, provided that in each case:

a. such meetings shall not be quorate unless (i) the number of managers ordinarily resident for tax purposes only in Luxembourg (the Resident Manager(s)) in attendance in person or by proxy shall exceed the aggregate of all other

managers in attendance in person or by proxy and (ii) at least fifty (50) per cent of the managers are present in person or represented at such meetings;

b. subject as provided in clause 8.2.(i)a. above, each manager shall be allowed to appoint another manager as his proxy in his absence, provided always that any proxy granted by a Resident Manager must be to another Resident Manager;

c. if within one hour from the time appointed for the Board meeting a quorum is not present, the Board meeting shall (unless a class A manager, a class B manager and a class C manager agree otherwise) stand adjourned to the second day other than a Saturday, Sunday or any other day which is a public holiday in Luxembourg (a Business Day) next following at the same time and place, unless the Board meeting has been called at short notice pursuant to clause 8.2 (v), in which case such Board meeting shall stand adjourned to the Business Day next following at the same time and place; and

d. subject as provided in clause 8.2.(i)a. above, the quorum at the continuation of any meeting adjourned pursuant to clause 8.2.(i) c. shall be, if there is no class A manager in attendance at such adjourned meeting, any one class B manager and one class C manager in attendance in person or by proxy.

[...]

(iii) Unless otherwise agreed by the managers of the Company, not less than ten (10) Business Days' notice of each meeting of the Board or any committee of the Board together with the agenda for such meeting and the relevant Board papers shall be given to each member of the Board, provided that any manager may require a meeting of the Board to be held on not less than 48 hours' notice if he or she considers that circumstances justify such shorter period of notice (provided always that the managers shall act in good faith in relation to this clause and this clause shall not be used in order to secure a reduced quorum).

[...]

### 8.3 Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties by the joint signatures of (i) at least one (1) class A manager, (ii) at least one (1) class B manager and (iii) at least one (1) class C manager."

### Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable, is approximately EUR 1,200.-.

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, who signed together with the notary the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le quatorzième jour du mois d'août.

Par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Whitewood (MSCP) UK S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 125, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, dont le capital social s'élève à deux cent soixante-dix mille livres Sterling (GBP 270.000) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 170.172 (la Société). La Société a été constituée suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 11 juillet 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. (le Mémorial) sous le numéro 2045 le 17 août 2012.

### A COMPARU:

Whitewood (Finance) UK S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 125, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, dont le capital social s'élève à cent quatre-vingt-dix mille livres Sterling (GBP 190.000) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 171.414 (l'Associé Unique), ici représentée par Arlette Siebenaler, employée privée, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que deux cent soixante-dix mille (270.000) parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale d'une livre Sterling (GBP 1) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont dûment représentées lors de cette Assemblée qui est par conséquence régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour, ci-après reproduit.

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Modification des articles 7, 8.2 (i), 8.2 (iii) et 8.3 (i) des statuts de la Société; et
  2. Divers.
- III. que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

*Résolution unique*

L'Associé Unique décide de modifier les articles 7, 8.2(i), 8.2(iii) and 8.3(i) des statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

" **Art. 7. Nomination et révocation des gérants.** La Société sera gérée par un conseil de gérance composé de huit (8) membres au maximum (le Conseil). Le Conseil sera composé d'un (1) ou de plusieurs gérants de classe A, d'un (1) ou de plusieurs gérants de classe B et d'un (1) ou de plusieurs gérants de classe C. Les gérants ne sont pas nécessairement associés. Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut à tout moment révoquer et remplacer le(s) gérant(s).

7.2. Seul Norfolk Joint Venture Limited (immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 08116327) dont le siège social est situé à Norfolk House, 31 St James' Square, Londres SW1Y 4JJ (Stanhope) aura le droit, par notification écrite adressée à la Société (avec les autres associés en copie) signée par Stanhope ou un agent dûment autorisée, de proposer deux (2) personnes à la nomination par l'assemblée générale des associés aux fonctions de gérant (s) de classe A de temps à autres. De la même manière, Stanhope aura également seul le droit, également par notification écrite, de proposer la révocation de ce gérant de classe A et de proposer la nomination d'une autre personne pour agir à la place de celui-ci. Ce droit de proposition prendra fin lorsque Stanhope ne sera plus un associé indirect de la Société.

7.3. Seul AIMCo RE Holdings (Luxembourg) IV S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 125, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Société de Luxembourg sous le numéro B 168.972 (AIMCo) aura le droit, par notification écrite adressée à la Société (avec les autres associés en copie) signée par AIMCo ou un agent dûment autorisée, de proposer deux (2) personnes à la nomination par l'assemblée générale des associés aux fonctions de gérant(s) de classe B de temps à autres. De la même manière, AIMCo aura également seul le droit, également par notification écrite, de proposer la révocation de ce gérant de classe B et de proposer la nomination d'une autre personne pour agir à la place de celui-ci. Ce droit de proposition prendra fin lorsque AIMCo ne sera plus un associé indirect de la Société.

7.4. Seul MF White Television City Limited, dont le siège social est situé au 7<sup>th</sup> Floor Berger House, 38 Berkeley Square, Londres W1J 5AE (Mitsui) aura le droit, par notification écrite adressée à la Société (avec les autres associés en copie) signée par Mitsui ou un agent dûment autorisée, de proposer deux (2) personnes à la nomination par l'assemblée générale des associés aux fonctions de gérant(s) de classe C de temps à autres. De la même manière, Mitsui aura également seul le droit, également par notification écrite, de proposer la révocation de ce gérant de classe C et de proposer la nomination d'une autre personne pour agir à la place de celui-ci. Ce droit de proposition prendra fin lorsque Mitsui ne sera plus un associé indirect de la Société.

7.5. Le Conseil désignera un gérant de classe B comme président (le Président). Le Président agira comme président de chaque réunion du Conseil. Si le Président n'est pas présent à une réunion du Conseil, un autre gérant de classe B présent décidera qui d'entre eux agira comme Président pro tempore à cette réunion. Afin d'éviter toute ambiguïté, le Président n'aura pas de seconde voix ni de voix prépondérante.

7.6. Les gérants peut être révoqués à tout moment, avec ou sans raison, par une résolution des associés prise conformément aux dispositions du présent article 7.

[...]

## 8.2 Procédure

(i) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité de ses membres sont présents à la réunion du Conseil, dont un (1) doit être un gérant de classe A, un (1) doit être un gérant de classe B et un (1) doit être un gérant de classe C, présents ou par procuration au commencement et pendant toute la durée de la réunion du Conseil, sous réserve des conditions suivantes:

a. ces réunions n'atteindront pas le quorum à moins (i) que le nombre de gérants de résidence fiscale ordinaire à Luxembourg (le(s) Gérant(s) Résident(s)) présents en personne ou par procuration dépasse le total de tous les autres gérants participant en personne ou par procuration et (ii) qu'au moins cinquante (50) pour cent des gérants sont présents en personne ou représentés à ces réunions;

b. sous réserve des dispositions de la clause 8.2 (i)a. ci-dessus, chaque gérant pourra nommer un autre gérant comme son mandataire en son absence, sous réserve que toute procuration octroyée par un Gérant Résident doit être donné à un autre Gérant Résident;

c. si, pendant l'heure après l'horaire fixé pour la réunion du Conseil un quorum n'est pas présent, la réunion du Conseil (et à moins qu'un gérant de classe A, un gérant de classe B et un gérant de classe C n'en conviennent autrement) sera ajournée au deuxième jour suivant autre qu'un samedi, dimanche ou tout autre jour férié à Luxembourg (un Jour Ouvré) à la même heure et au même endroit, à moins que le Conseil n'ait été convoqué dans un délai très court en vertu de la clause 8.2 (iii) auquel cas cette réunion du Conseil sera ajournée au Jour Ouvré suivant à la même heure et au même endroit; et

d. sous réserve des dispositions de la clause 8.2 (i)a. ci-dessus, le quorum à la reprise d'une réunion ajournée en vertu de la clause 8.2 (i)c. sera, si aucun gérant de classe A n'assiste à cette réunion ajournée, un gérant de classe B et un gérant de classe C présents en personne ou par procuration.

[...]

(iii) Sauf décision contraire prise par les gérants de la Société, une notification préalable d'au moins dix (10) Jours Ouvrés avant chaque réunion du Conseil ou d'un comité du Conseil ainsi que l'ordre du jour de la réunion et tous les documents du Conseil pertinents seront donnés à chaque membre du Conseil, à condition qu'un gérant puisse exiger une réunion du Conseil à tenir dans un délai de convocation d'au moins 48 heures si il ou elle considère que des circonstances justifient ce délai de convocation plus court (à condition toujours que les gérants agissent de bonne foi en ce qui concerne cette clause et que cette clause ne soit pas utilisée pour obtenir un quorum réduit).

[...]

### 8.3 Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de (i) au moins un (1) gérant de classe A, (ii) au moins un (1) gérant de classe B et (iii) au moins un (1) gérant de classe C."

### Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, est approximativement estimé à la somme de EUR 1.200.-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, le présent acte notarié a été passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu à la partie comparante, ce dernier a signé avec le notaire l'original du présent acte.

Signé: A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 août 2013. Relation: LAC/2013/38840. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2013.

Référence de publication: 2013125124/219.

(130152035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

### **Whitewood (Ring) UK S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 1.625.250,00.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 125, avenue du Dix Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 170.173.

In the year two thousand and thirteen, on the fourteenth day of August.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Whitewood (Ring) UK S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 125, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, having a share capital of one million six hundred twenty-five thousand two hundred fifty British Pounds (GBP 1,625,250) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 170.173 (the Company). The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on July 11, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Memorial) under number 2043 on August 17, 2012.

### THERE APPEARED:

Whitewood TV City UK S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 125, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, having a share capital of five million four hundred eighty-two thousand one hundred ninety-one British Pounds (GBP 5,482,191) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 170.084 (the Sole Shareholder), here represented by Arlette Siebenaler, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that one million six hundred twenty-five thousand two hundred fifty (1,625,250) shares of the Company, having a par value of one British Pound (GBP 1) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items of the agenda, hereinafter reproduced.

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. amendment of articles 7, 8.2(i), 8.2(iii) and 8.3(i) of the articles of association of the Company; and
2. Miscellaneous.

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*Sole resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend articles 7, 8.2(i), 8.2(iii) and 8.3(i) of the articles of association of the Company which shall henceforth read as follows:

"

**Art. 7. Appointment and removal of managers.**

7.1. The Company shall be managed by a board of managers composed of a maximum of eight (8) members (the Board). The Board shall be composed of one (1) or several class A manager(s), one (1) or several class B manager(s), and one (1) or several class C manager(s). The managers need not be shareholders. The managers are appointed by the general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may at any time revoke and replace the manager(s).

7.2. Norfolk Joint Venture Limited (registered in England and Wales under number 08116327) whose registered office is at Norfolk House, 31 St James' Square, London SWY 4JJ (Stanhope) solely shall have the right exercisable by notice in writing to the Company (copied to the other shareholder(s)) signed by Stanhope or a duly authorised officer to propose two (2) persons for appointment by a general meeting of shareholders as class A manager(s) from time to time. It shall also solely have the right by like notice to require the removal of any such class A manager and to propose the appointment of another person to act in place of such class A manager. This right of proposal shall terminate if and when Stanhope is no longer an indirect shareholder of the Company.

7.3. AIMCo RE Holdings (Luxembourg) IV S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 125, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 168.972 (AIMCo) solely shall have the right exercisable by notice in writing to the Company (copied to the other shareholder(s)) signed by AIMCo or a duly authorised officer to propose three (3) persons for appointment by a general meeting of shareholders as class B manager(s) from time to time. It shall also solely have the right by like notice to require the removal of any such class B manager and to propose the appointment of another person to act in place of such class B manager. This right of proposal shall terminate if and when AIMCo is no longer an indirect shareholder of the Company.

7.4. MF White Television City Limited, whose registered office is at 7<sup>th</sup> Floor Berger House, 38 Berkeley Square, London W1J 5AE (Mitsui) solely shall have the right exercisable by notice in writing to the Company (copied to the other shareholder(s)) signed by Mitsui or a duly authorised officer to propose three (3) persons for appointment by a general meeting of shareholders as class C manager(s) from time to time. It shall also solely have the right by like notice to require the removal of any such class C manager and to propose the appointment of another person to act in place of such class C manager. This right of proposal shall terminate if and when Mitsui is no longer an indirect shareholder of the Company.

7.5 The Board shall nominate one class B manager to act as chairman (the Chairman). The Chairman shall act as chairman of each Board meeting. If the Chairman is not present at a Board meeting, any other class B manager present shall decide which of them shall act as chairman pro tempore for such meeting. For the avoidance of doubt, the Chairman shall have no second or casting vote.

7.6 The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders taken in accordance with the provisions of this clause 7.

[...]

8.2 Procedure

(i) The Board can deliberate or act validly only if at least a majority of its members are present at a meeting of the Board, of whom one (1) must be a class A manager, one (1) must be a class B manager and one (1) must be a class C manager, in attendance in person or by proxy at the commencement and throughout the whole of the Board meeting, provided that in each case:

a. such meetings shall not be quorate unless (i) the number of managers ordinarily resident for tax purposes only in Luxembourg (the Resident Manager(s)) in attendance in person or by proxy shall exceed the aggregate of all other managers in attendance in person or by proxy and (ii) at least fifty (50) per cent of the managers are present in person or represented at such meetings;

b. subject as provided in clause 8.2.(i)a. above, each manager shall be allowed to appoint another manager as his proxy in his absence, provided always that any proxy granted by a Resident Manager must be to another Resident Manager;

c. if within one hour from the time appointed for the Board meeting a quorum is not present, the Board meeting shall (unless a class A manager, a class B manager and a class C manager agree otherwise) stand adjourned to the second day other than a Saturday, Sunday or any other day which is a public holiday in Luxembourg (a Business Day) next following at the same time and place, unless the Board meeting has been called at short notice pursuant to clause 8.2 (v), in which case such Board meeting shall stand adjourned to the Business Day next following at the same time and place; and

d. subject as provided in clause 8.2.(i)a. above, the quorum at the continuation of any meeting adjourned pursuant to clause 8.2.(i) c. shall be, if there is no class A manager in attendance at such adjourned meeting, any one class B manager and one class C manager in attendance in person or by proxy.

[...]

(iii) Unless otherwise agreed by the managers of the Company, not less than ten (10) Business Days' notice of each meeting of the Board or any committee of the Board together with the agenda for such meeting and the relevant Board papers shall be given to each member of the Board, provided that any manager may require a meeting of the Board to be held on not less than 48 hours' notice if he or she considers that circumstances justify such shorter period of notice (provided always that the managers shall act in good faith in relation to this clause and this clause shall not be used in order to secure a reduced quorum).

[...]

### 8.3 Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties by the joint signatures of (i) at least one (1) class A manager, (ii) at least one (1) class B manager and (iii) at least one (1) class C manager."

### Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable, is approximately EUR 1,200.-.

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, who signed together with the notary the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le quatorzième jour du mois d'août.

Par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Whitewood (Ring) UK S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 125, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, dont le capital social s'élève à un million six cent vingt-cinq mille deux cent cinquante livres Sterling (GBP 1.625.250) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 170.173 (la Société). La Société a été constituée suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 11 juillet 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. (le Mémorial) sous le numéro 2043 le 17 août 2012.

### A COMPARU:

Whitewood TV City UK S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 125, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, dont le capital social s'élève à cinq million quatre cent quatre-vingt-deux mille cent quatre-vingt-onze livres Sterling (GBP 5.482.191) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 170.084 (l'Associé Unique), ici représentée par Arlette Siebenaler, employée privée, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que un million six cent vingt-cinq mille deux cent cinquante (1.625.250) parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale d'une livre Sterling (GBP 1) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont dûment représentées lors de cette Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour, ci-après reproduit.

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Modification des articles 7, 8.2 (i), 8.2 (iii) et 8.3 (i) des statuts de la Société; et
2. Divers.

III. que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

*Résolution unique*

L'Associé Unique décide de modifier les articles 7, 8.2(i), 8.2(iii) and 8.3(i) des statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

" **Art. 7. Nomination et révocation des gérants.** La Société sera gérée par un conseil de gérance composé de huit (8) membres au maximum (le Conseil). Le Conseil sera composé d'un (1) ou de plusieurs gérants de classe A, d'un (1) ou de plusieurs gérants de classe B et d'un (1) ou de plusieurs gérants de classe C. Les gérants ne sont pas nécessairement associés. Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut à tout moment révoquer et remplacer le(s) gérant(s).

7.2. Seul Norfolk Joint Venture Limited (immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 08116327) dont le siège social est situé à Nortfolk House, 31 St James' Square, Londres SWY 4JJ (Stanhope) aura le droit, par notification écrite adressée à la Société (avec les autres associés en copie) signée par Stanhope ou un agent dûment autorisée, de proposer deux (2) personnes à la nomination par l'assemblée générale des associés aux fonctions de gérant (s) de classe A de temps à autres. De la même manière, Stanhope aura également seul le droit, également par notification écrite, de proposer la révocation de ce gérant de classe A et de proposer la nomination d'une autre personne pour agir à la place de celui-ci. Ce droit de proposition prendra fin lorsque Stanhope ne sera plus un associé indirect de la Société.

7.3. Seul AIMCo RE Holdings (Luxembourg) IV S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 125, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Société de Luxembourg sous le numéro B 168.972 (AIMCo) aura le droit, par notification écrite adressée à la Société (avec les autres associés en copie) signée par AIMCo ou un agent dûment autorisée, de proposer deux (2) personnes à la nomination par l'assemblée générale des associés aux fonctions de gérant(s) de classe B de temps à autres. De la même manière, AIMCo aura également seul le droit, également par notification écrite, de proposer la révocation de ce gérant de classe B et de proposer la nomination d'une autre personne pour agir à la place de celui-ci. Ce droit de proposition prendra fin lorsque AIMCo ne sera plus un associé indirect de la Société.

7.4. Seul MF White Television City Limited, dont le siège social est situé au 7th Floor Berger House, 38 Berkeley Square, Londres W1J 5AE (Mitsui) aura le droit, par notification écrite adressée à la Société (avec les autres associés en copie) signée par Mitsui ou un agent dûment autorisée, de proposer deux (2) personnes à la nomination par l'assemblée générale des associés aux fonctions de gérant(s) de classe C de temps à autres. De la même manière, Mitsui aura également seul le droit, également par notification écrite, de proposer la révocation de ce gérant de classe C et de proposer la nomination d'une autre personne pour agir à la place de celui-ci. Ce droit de proposition prendra fin lorsque Mitsui ne sera plus un associé indirect de la Société.

7.5. Le Conseil désignera un gérant de classe B comme président (le Président). Le Président agira comme président de chaque réunion du Conseil. Si le Président n'est pas présent à une réunion du Conseil, un autre gérant de classe B présent décidera qui d'entre eux agira comme Président pro tempore à cette réunion. Afin d'éviter toute ambiguïté, le Président n'aura pas de seconde voix ni de voix prépondérante.

7.6. Les gérants peut être révoqués à tout moment, avec ou sans raison, par une résolution des associés prise conformément aux dispositions du présent article 7.

[...]

## 8.2 Procédure

(i) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité de ses membres sont présents à la réunion du Conseil, dont un (1) doit être un gérant de classe A, un (1) doit être un gérant de classe B et un (1) doit être un gérant de classe C, présents ou par procuration au commencement et pendant toute la durée de la réunion du Conseil, sous réserve des conditions suivantes:

a. ces réunions n'atteindront pas le quorum à moins (i) que le nombre de gérants de résidence fiscale ordinaire à Luxembourg (le(s) Gérant(s) Résident(s)) présents en personne ou par procuration dépasse le total de tous les autres gérants participant en personne ou par procuration et (ii) qu'au moins cinquante (50) pour cent des gérants sont présents en personne ou représentés à ces réunions;

b. sous réserve des dispositions de la clause 8.2 (i)a. ci-dessus, chaque gérant pourra nommer un autre gérant comme son mandataire en son absence, sous réserve que toute procuration octroyée par un Gérant Résident doit être donné à un autre Gérant Résident;

c. si, pendant l'heure après l'horaire fixé pour la réunion du Conseil un quorum n'est pas présent, la réunion du Conseil (et à moins qu'un gérant de classe A, un gérant de classe B et un gérant de classe C n'en conviennent autrement) sera ajournée au deuxième jour suivant autre qu'un samedi, dimanche ou tout autre jour férié à Luxembourg (un Jour Ouvré) à la même heure et au même endroit, à moins que le Conseil n'ait été convoqué dans un délai très court en vertu de la clause 8.2 (iii) auquel cas cette réunion du Conseil sera ajournée au Jour Ouvré suivant à la même heure et au même endroit; et

d. sous réserve des dispositions de la clause 8.2 (i)a. ci-dessus, le quorum à la reprise d'une réunion ajournée en vertu de la clause 8.2 (i)c. sera, si aucun gérant de classe A n'assiste à cette réunion ajournée, un gérant de classe B et un gérant de classe C présents en personne ou par procuration.

[...]

(iii) Sauf décision contraire prise par les gérants de la Société, une notification préalable d'au moins dix (10) Jours Ouvrés avant chaque réunion du Conseil ou d'un comité du Conseil ainsi que l'ordre du jour de la réunion et tous les documents du Conseil pertinents seront donnés à chaque membre du Conseil, à condition qu'un gérant puisse exiger une réunion du Conseil à tenir dans un délai de convocation d'au moins 48 heures si il ou elle considère que des circonstances justifient ce délai de convocation plus court (à condition toujours que les gérants agissent de bonne foi en ce qui concerne cette clause et que cette clause ne soit pas utilisée pour obtenir un quorum réduit).

[...]

### 8.3 Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de (i) au moins un (1) gérant de classe A, (ii) au moins un (1) gérant de classe B et (iii) au moins un (1) gérant de classe C."

### Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, est approximativement estimé à la somme de EUR 1.200.-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, le présent acte notarié a été passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu à la partie comparante, ce dernier a signé avec le notaire l'original du présent acte.

Signé: A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 août 2013. Relation: LAC/2013/38835. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2013.

Référence de publication: 2013125125/220.

(130152013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

### **Auto-Moto Ecole Rodrigues Dan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1221 Luxembourg, 207, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 179.957.

### — STATUTS

L'an deux mille treize, le vingt-sixième jour d'août.

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

1.- Monsieur Daniel RODRIGUES, maître instructeur d'auto-école, né le 11 mai 1976 à Luxembourg, demeurant au 6, rue Maximilien, L-6463 Echternach.

Lequel comparant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer par les présentes et dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Société.** Il est formé par les présentes, par les personnes comparantes, et toutes les personnes qui pourraient devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, et notamment celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts (ci-après la "Société").

**Art. 2. Objet.** La Société a pour objet l'exploitation d'une auto école, d'une moto école et plus particulièrement la dispense de cours et de formation tant pratique que théorique pour préparer l'obtention du permis de conduire de véhicules automoteur ainsi que tout diplôme ou formation en rapport.

Elle pourra emprunter avec ou sans garantie, hypothéquer ou gager ses biens, ou se porter caution personnelle et/ou réelle, au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

La dissolution de la Société peut être demandée en justice pour justes motifs. Sauf dissolution judiciaire, la dissolution de la Société ne peut résulter que d'une décision prise par l'assemblée générale dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

**Art. 4. Dénomination.** La Société prend la dénomination sociale de AUTO-MOTO ECOLE RODRIGUES DAN S.À R.L..

**Art. 5. Siège social.** Le siège de la Société est établi dans la commune de Luxembourg-Ville.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la même commune par simple décision du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de gérance, et en tout endroit du Grand Duché de Luxembourg aux termes d'une décision prise par assemblée tenue dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

La Société peut ouvrir des succursales, filiales ou d'autres bureaux, dans tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, ainsi qu'à l'étranger

**Art. 6. Capital social.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune, toutes les parts sociales étant intégralement souscrites et entièrement libérées.

**Art. 7. Modifications.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision écrite et régulièrement publiée de l'associé unique, sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 16 des présents statuts.

**Art. 8. Parts.** Chaque part sociale ouvre un droit à l'actif social de même qu'aux bénéfices réalisés au cours de l'exercice, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9. Indivision des parts.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un unique propriétaire pour chacune d'elles.

Les copropriétaires indivis des parts sociales sont tenus d'être représentés auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 10. Cessions de parts.** Les cessions de parts sociales doivent être constatées par un acte notarié ou sous seing privé.

En cas d'associé unique, les cessions et transmissions, sous quelque forme que ce soit, de parts sociales sont libres.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont cessibles sous réserve de la stricte observation des dispositions énoncées à l'article 189 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Toute opération de cession n'est opposable à la Société comme aux tiers qu'à la condition d'avoir été notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément aux dispositions prescrites à l'article 1690 du Code civil.

Au surplus, il ne pourra être contracté d'emprunt par voie publique d'obligations, ni procédé à une émission publique de parts sociales.

**Art. 11. Dissolution.** La Société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés.

**Art. 12. Gérance.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un Conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocable(s) ad nutum.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance, dispose des pouvoirs les plus étendus afin d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception de ceux qui sont expressément réservés par la loi ou les statuts à l'assemblée générale des associés.

**Art. 13. Engagement.** La Société sera engagée par la signature de son gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du Conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance, peut sous-déléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Tout litige dans lequel la Société apparaît comme demandeur ou comme défendeur, sera géré au nom de la Société par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance représenté par un gérant délégué à cet effet.

**Art. 14. Conseil de gérance.** Les réunions du Conseil de Gérance auront lieu au Grand-Duché de Luxembourg. Le Conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente en personne ou par procuration. Les résolutions du Conseil de gérance sont adoptées à la majorité des votes des gérants présents ou représentés.

En cas d'urgence, les résolutions écrites signées par l'ensemble des membres du Conseil de gérance seront valablement passées et effectives comme si passées lors d'une réunion dûment convenue et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou plusieurs exemplaires d'une résolution identique et peuvent être prouvées par lettre, fax ou communication similaire.

De plus, tout membre qui participe aux débats d'une réunion du Conseil de gérance aux moyens d'un appareil de communication (notamment par téléphone), qui permet à tous les membres présent à cette réunion (que ce soit en personne ou par procuration ou tout autre appareil de communication) d'entendre et d'être entendu par les autres membres à tout moment, sera supposé être présent à cette réunion et sera comptabilisé pour le calcul du quorum et sera autorisé à voter sur les questions à l'ordre du jour de cette réunion. Si une résolution est prise par voie de conférence téléphonique, la résolution sera considérée comme ayant été prise au Luxembourg si l'appel provient initialement du Luxembourg.

**Art. 15. Responsabilités.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Toutefois, la Société est liée par les actes accomplis par les gérants, même si ces actes excèdent l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait l'objet social ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, sans que la publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

**Art. 16. Décisions.** L'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social, sans préjudice des autres dispositions de l'article 194 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que par l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

**Art. 17. Assemblée générale.** Une assemblée générale annuelle des associés, qui doit se tenir au cas où la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, se réunira une fois par an pour l'approbation des comptes annuels, elle se tiendra le deuxième lundi du mois de juin de chaque année au siège de la Société ou en tout autre lieu à spécifier dans la convocation de cette assemblée.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 18. Année fiscale.** L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 19. Comptes.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le Conseil de Gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut par lui-même ou par un fondé de pouvoir, prendre au siège social de la Société, communication de l'inventaire, du bilan et du rapport du conseil de surveillance (si la Société compte plus de vingt-cinq associés parmi ses rangs, conformément aux dispositions prescrites par la loi).

**Art. 20. Bénéfices.** Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé au moins cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale.

**Art. 21. Liquidation.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 22. Dispositions légales.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, l'associé unique, ou le cas échéant les associés, s'en réfèrent aux dispositions légales de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.»

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation le premier exercice social commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2013.

#### *Souscription et Libération*

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, le comparant pré-qualifié, déclare souscrire les 100 (cent) parts sociales comme suit:

1.- Monsieur Daniel RODRIGUES, pré-qualifié, cent parts . . . . .	100 parts
TOTAL: cent parts sociales . . . . .	100 parts

La libération intégrale du capital social a été faite par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

*Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution au montant de mille euros (EUR 1.000).

*Assemblée générale extraordinaire*

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social souscrit, se considérant comme dûment convoqué, s'est constitué ensuite en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée était régulièrement constituée, il a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des gérants est fixé à un (1).
- 2.- Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée:
  - Monsieur Daniel RODRIGUES, maître instructeur d'auto-école, né le 11 mai 1976 à Luxembourg, demeurant au 6, rue Maximilien, L-6463 Echternach.
- 3.- La Société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant unique.
- 4.- L'adresse du siège social de la Société est fixée au 207, rue de Beggen, L-1221 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. RODRIGUES, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 28 août 2013. Relation: DIE/2013/10556. Reçu soixante-quinze (75,-) euros.

Le Receveur (signé): THOLL.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 05 septembre 2013.

Référence de publication: 2013125679/157.

(130153337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

**Diag Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 46.274.

**AUFLÖSUNG**

Im Jahre zweitausenddreizehn, den achten August.

Vor dem Notar Me Jean Seckler, mit Amtssitz in Junglinster, Großherzogtum vom Luxemburg.

Ist erschienen:

Sikla Verwaltungs GmbH, mit Gesellschaftssitz in Schillerstrasse 5, 78595 Hausen ob Verena, Deutschland, „die Komparentin“

hier vertreten durch Herrn Pierre LENTZ, „licencie en sciences économiques“, mit beruflicher Anschrift in 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

„der Bevollmächtigte“

auf Grund einer privatschriftlichen Vollmacht welche, nach „ne varietur“ Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten und den instrumentierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigefügt bleiben wird um mit ihr einregistriert zu werden.

Die Komparentin, vertreten wie vorgeannt, erklärt und bittet den Notar zu beurkunden:

1. Dass die Aktiengesellschaft DIAG FINANCE S.A., eingetragen im luxemburgischen Handels- und Gesellschaftsregister unter der Nummer B46274, mit Gesellschaftssitz in 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, gegründet wurde laut Urkunde aufgenommen durch Notar Edmond SCHROEDER, damals Notar mit Sitz in Mersch am 5. Januar 1994, veröffentlicht im „Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations“ Nummer 122 vom 1 April 1994. Die Satzung wurde zum letzten Mal abgeändert gemäß Beschlüsse des Verwaltungsrats vom 21. Mai 2001, veröffentlicht im „Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations“ Nummer 198 vom 5. Februar 2002.

2. Dass das Kapital der Gesellschaft DIAG FINANCE S.A. sich auf EUR 74.368,06 (vierundsiebzigttausenddreihundertachtundsechzig Euro und sechs Cent) beläuft, eingeteilt in 3.000 (dreitausend) Aktien ohne Nominalwert, vollständig eingezahlt.

3. Dass die Komparentin alleinige Besitzerin aller Aktien der Gesellschaft DIAG FINANCE S.A., die das Kapital darstellen, ist.

4. Dass die Komparentin, als alleinige Aktionärin, hiermit ausdrücklich erklärt, die Gesellschaft mit sofortiger Wirkung aufzulösen.

5. Dass die Komparentin, als Liquidator der Gesellschaft DIAG FINANCE S.A., erklärt, dass sämtliche bekannte Passiva der Gesellschaft vollständig ausgezahlt wurden.

6. Dass die Komparentin ebenfalls erklärt, dass sie die Verantwortung für irgendwelche eventuelle unbekanntes unbezahlte Passiva der Gesellschaft tragen wird, und sie erklärt in unwiderruflicher Weise, dass sie, zusammen mit der Gesellschaft, die Pflicht, irgendwelche eventuelle unbekanntes Passiva auszuzahlen, übernehmen wird.

7. Dass die Aktivität der Gesellschaft aufgehört hat, dass die alleinige Aktionärin die sämtliche Aktiva übernimmt und dass sie irgendwelche eventuelle unbekanntes Passiva der aufgelösten Gesellschaft auszahlen wird, so dass die Liquidation der Gesellschaft abgeschlossen ist.

8. Dass die Komparentin dem Verwaltungsrat und dem Kommissar der Gesellschaft Entlastung erteilt.

9. Dass der Bevollmächtigte das Aktienregister der Gesellschaft annullieren kann.

10. Dass sämtliche Dokumente der aufgelösten Gesellschaft während einer Dauer von fünf Jahren im Gesellschaftssitz von CF Corporate Services aufbewahrt werden.

#### Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr 800,- EUR geschätzt.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Luxemburg am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehende an den Bevollmächtigte der Komparentin, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Pierre LENTZ, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 août 2013. Relation GRE/2013/3425. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2013125796/53.

(130152555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

**EATD S.à r.l., European Agriculture Tyre Distributors S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. EATD S.à r.l., European Agriculture Tire Distribution S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 179.170.

IN THE YEAR TWO THOUSAND AND THIRTEEN,  
ON THE TWENTY-NINTH DAY OF THE MONTH OF AUGUST.

Before us Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Cosita DELVAUX, notary residing in Redange-sur-Attert, to whom remains the present deed.

There appeared:

GEERT DIRKX S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée) established under the Law of Luxembourg, with its registered office in L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg and registered in the Luxembourg Trade and Companies Register with number B 172.533, duly represented by its sole manager (gérant unique), Mr Geert DIRKX, director of companies, born on October 10, 1970 in Maaseik (Belgium), with professional residence in L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg.

Such appearing party, represented as aforementioned, declared being the sole shareholder of the limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of EUROPEAN AGRICULTURE TIRE DISTRIBUTION S.à r.l., en abrégé EATD S.à r.l. (the "Company"), having its registered office in L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg and registered in the Luxembourg Trade and Companies Register with number B 179170, incorporated by a deed of the prenamed notary, Maître Cosita Delvaux, on 30<sup>th</sup> July, 2013, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles have never been amended.

The appearing party requested the undersigned notary to state the following resolutions:

#### First resolution

The sole shareholder resolves to change the denomination of the Company from "EUROPEAN AGRICULTURE TIRE DISTRIBUTION S.à r.l., en abrégé EATD S.à r.l." into "EUROPEAN AGRICULTURE TYRE DISTRIBUTORS S.à r.l., en abrégé EATD S.à r.l."

#### Second resolution

The sole shareholder resolves to restate the articles of incorporation of the Company in their entirety while taking into account inter alia the above taken resolution, so that they should read from now on as follows:

" **Art. 1.** There is hereby formed a limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of EUROPEAN AGRICULTURE TYRE DISTRIBUTORS S.à r.l., abridged EATD S.à r.l. («the Company»), governed by the Law of August 10, 1915 on Commercial Companies («the Law»), as amended, as well as these Articles of Association («the Articles of Association»).

**Art. 2.** The registered office is established in the City of Luxembourg and may be transferred within the same municipality by resolution taken by the Management. The registered office can be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by a shareholders' resolution amending the Articles of Association.

**Art. 3.** The purpose of the Company is the marketing and delivery of tyres, the development, acquisition and exploitation of every right linked to the intellectual property, such as patents, trademarks, designs, models and copyrights of software, being protected or not.

Furthermore, the Company may hold participations in Luxembourg and/or in foreign companies, as well as administrate, develop and manage such participations. The Company may provide any financial assistance by granting loans, guarantees or securities in any kind or form.

The Company may carry out real estate transactions as well as commercial, industrial and financial transactions that may be deemed useful or necessary in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 4.** The Company is established for an unlimited period of time. The death of one of more of its shareholders will not dissolve the Company.

**Art. 5.** The subscribed capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) divided into one hundred (100) shares without any nominal value and all fully paid-in.

All shares are registered. The subscribed capital can be increased or decreased by a shareholders' resolution amending the Articles of Association.

The Company can redeem its own shares within the limits of the Law.

**Art. 6.** The Company will be managed by one or more managers («the Management»), without any obligation to be a shareholder, appointed for a limited or unlimited period of time. The Management is re-eligible and may be removed at any time by the shareholders under the conditions and within the limits provided the Law. If there is more than one manager, the Management will be represented by two classes of managers, i.e.:

- a management of Class A, represented by one or more manager to be named for a period of time of one year, eligible and may be removed at any time by the shareholders under the conditions and within the limits provided the Law; and
- a management of Class B, represented by one or more managers to be named for a period of time of one year, eligible and may be removed at any time by the shareholders under the conditions and within the limits provided the Law.

All matters not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles of Association are the competence of the Management.

The Company will be bound by the signature of its sole manager.

If there is more than one manager, the Company will be bound by the joint signature of one manager of Class A and one manager of Class B.

The Management can delegate the representation of the Company to one or more employees and also grant special powers to any person of its choice.

**Art. 7.** The Company's financial year shall begin on January 1 and shall end on December 31 of each year.

**Art. 8.** The Management drafts the annual accounts as defined by the Law. From the annual net profits of the Company, five percent (5%) shall be allocated to the reserve required by the Law. This allocation shall cease to be required when the amount of the legal reserve shall have reached ten percent (10%) of the subscribed capital. The annual net profits shall be at the free disposal of the shareholders.

**Art. 9.** The Company may be liquidated at any time under the conditions and within the limits provided by the Law. The liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the general meeting of shareholders setting the powers and compensation of the liquidator(s)."

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, he signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction du texte qui précède:**

L'AN DEUX MIL TREIZE,

## LE VINGT-NEUVIEME JOUR DU MOIS D'AOÛT.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

## A comparu:

La société GEERT DIRKX S.à r.l., une société à responsabilité de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 172.533, ici représentée par son gérant unique, Monsieur Geert DIRKX, administrateur de sociétés, né le 10 octobre 1970 à Maaseik (Belgique), résidant professionnellement à L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg.

La partie comparante représentée comme décrite ci-dessus, déclare être le seul associé de la société à responsabilité limitée EUROPEAN AGRICULTURE TIRE DISTRIBUTION S.à r.l., en abrégé EATD S.à r.l. (la «Société») ayant son siège social à L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B179170, constituée par acte reçu par le notaire prénommée Maître Cosita DELVAUX, le 30 juillet 2013, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts n'ont pas été changés depuis.

La partie comparante prie le notaire instrumentant de prendre acte des résolutions suivantes:

*Première résolution.*

L'associé unique décide de changer la dénomination de "EUROPEAN AGRICULTURE TIRE DISTRIBUTION S.à r.l., en abrégé EATD S.à r.l." en "EUROPEAN AGRICULTURE TYRE DISTRIBUTORS S.à r.l., en abrégé EATD S.à r.l.".

*Deuxième résolution.*

L'associé unique décide refondre les statuts de la Société dans leur intégralité tout en tenant compte de la première résolution, ils devront à partir de maintenant être lus comme suit:

« **Art. 1<sup>er</sup>**. Il est formé par les comparants une société à responsabilité limitée sous la dénomination de EUROPEAN AGRICULTURE TYRE DISTRIBUTION S.à r.l., en abrégé EATD S.à r.l. («la Société»), régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée ultérieurement («la Loi») ainsi que par les statuts tels qu'établis par acte constitutif et tels que modifiés ultérieurement, le cas échéant («les Statuts»).

**Art. 2.** Le siège social de la Société est établi à la ville de Luxembourg.

Il peut être transféré à toute autre adresse de la même municipalité par simple résolution de la Gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par l'assemblée générale statuant comme en matière de modification des statuts.

**Art. 3.** La Société a pour objet la commercialisation et la distribution de pneus, le développement, l'acquisition et l'exploitation de tout droit de propriété intellectuelle, comme des brevets, des marques déposées, des dessins, des modèles et des droits d'auteur sur des logiciels, qu'ils soient ou non protégés.

En outre, la Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut emprunter et accorder tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toute opération qu'elle jugera utile à la réalisation et au développement de son objet social. L'énumération qui précède doit être interprétée de la façon la plus large.

**Art. 4.** La Société est constituée pour une durée illimitée. Le décès ou la faillite d'un ou plusieurs associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent (100) parts sociales sans valeur nominale, libérées intégralement.

Les parts sociales sont et resteront nominatives. Le capital souscrit peut être augmenté ou, le cas échéant, réduit par l'assemblée générale statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales, respectant les conditions prévues par la Loi.

**Art. 6.** La gestion de la Société appartient à un ou plusieurs gérants («la Gérance»), associé ou non, nommé par l'assemblée générale pour une durée illimitée ou limitée. Ils sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale statuant en conformité avec les dispositions de la Loi. Si la Gérance compte plus qu'un membre, elle sera composée de deux classes de gérants, à savoir:

- Une gérance de classe A, représentée par un ou plusieurs gérants nommés pour une période d'un an, rééligibles et pouvant être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale statuant en conformité avec les dispositions de la Loi.

- Une gérance de classe B, représentée par un ou plusieurs gérants nommés pour une période d'un an, rééligibles et pouvant être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale statuant en conformité avec les dispositions de la Loi.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale relèvent de la Gérance.

La Société est valablement engagée par la seule signature du gérant unique

Si la Gérance compte plus qu'un membre, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de son gérant unique de Classe A et d'un gérant de Classe B.

La Gérance peut déléguer la représentation de la Société à un ou plusieurs employés ou conférer des mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes de son choix.

**Art. 7.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 8.** La Gérance établit les comptes annuels tels que prévus par la Loi. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social. Le solde restant est à la disposition de l'assemblée générale.

**Art. 9.** La Société peut être dissoute en observant les conditions requises par la Loi. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.»

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande de la partie comparante le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent procès-verbal.

Signé: G. DIRKX, J. ELVINGER.

Enregistré à Redange/Attert, le 30 août 2013. Relation: RED/2013/1431. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 03 septembre 2013.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2013125294/168.

(130152431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

#### **GIE de Gestion Immobilière du Kirchberg, Groupement d'Intérêt Economique.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg C 13.

L'an deux mille treize, le trente août.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des membres du Groupement d'Intérêt Economique GIE DE GESTION IMMOBILIERE DU KIRCHBERG, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 6 juin 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 525 du 25 septembre 1997. Les statuts en ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 22 février 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 740 du 26 juillet 2005.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Annick BRAQUET, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire et scrutateur Monsieur Régis GALIOTTO, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les membres présents ou représentés sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des membres représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que tous les membres sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

## 1. Modification de l'article 2 relatif à l'objet du GIE pour lui donner la teneur suivante:

«Le groupement a pour objet (i) la gestion et l'administration de la collecte des recettes de la copropriété Stadtteilzentrum Kirchberg, située à L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker (ii) la gestion des travaux et autres services relatifs exclusivement à l'entretien et à la maintenance des parties communes de la copropriété Stadtteilzentrum Kirchberg, prédécrite, (iii) toutes opérations liées à l'objet prédécrit ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.»

## 2. Modification de l'article 5, § 2 pour lui donner la teneur suivante:

«Les membres contribuent à l'excédent des dépenses sur les recettes à hauteur de leur détention relative dans la copropriété Stadtteilzentrum Kirchberg déterminée comme suit:

$$C = E * P / S$$

où "C" est la contribution d'un membre du GIE, ajustée le cas échéant en cas de changement des participations des membres du GIE dans la copropriété Stadtteilzentrum Kirchberg au cours d'un exercice

"E" est l'excédent des dépenses sur les recettes à la clôture de l'exercice

"P" est le nombre millièmes détenus à la clôture de l'exercice dans la copropriété Stadtteilzentrum Kirchberg par le membre du GIE dont la contribution est déterminée

"S" est la somme du nombre de millièmes détenus à la clôture de l'exercice dans la copropriété Stadtteilzentrum Kirchberg par les membres du GIE.»

## 3. Insertion de la phrase suivante en fin d'article 10:

«Le budget annuel du groupement et ses modifications devront être adoptées à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés du conseil de gérance.»

## 4. Modification de l'article 13, §4 pour lui donner la teneur suivante:

«Les membres contribuent à l'excédent des dépenses sur les recettes à hauteur de leur détention relative dans la copropriété Stadtteilzentrum Kirchberg déterminé comme suit:

$$C = E * P / S$$

où "C" est la contribution d'un membre du GIE, ajustée le cas échéant en cas de changement des participations des membres du GIE dans la copropriété Stadtteilzentrum Kirchberg au cours d'un exercice

"E" est l'excédent des dépenses sur les recettes à la clôture de l'exercice

"P" est le nombre millièmes détenus à la clôture de l'exercice dans la copropriété Stadtteilzentrum Kirchberg par le membre du GIE dont la contribution est déterminée

"S" est la somme du nombre de millièmes détenus à la clôture de l'exercice dans la copropriété Stadtteilzentrum Kirchberg par les membres du GIE.»

## 5. Divers

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'article 2 des statuts relatif à l'objet du GIE pour lui donner la teneur suivante:

«Le groupement a pour objet (i) la gestion et l'administration de la collecte des recettes de la copropriété Stadtteilzentrum Kirchberg, située à L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker (ii) la gestion des travaux et autres services relatifs exclusivement à l'entretien et à la maintenance des parties communes de la copropriété Stadtteilzentrum Kirchberg, prédécrite, (iii) toutes opérations liées à l'objet prédécrit ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.»

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'article 5, § 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Les membres contribuent à l'excédent des dépenses sur les recettes à hauteur de leur détention relative dans la copropriété Stadtteilzentrum Kirchberg déterminée comme suit:

$$C = E * P / S$$

où "C" est la contribution d'un membre du GIE, ajustée le cas échéant en cas de changement des participations des membres du GIE dans la copropriété Stadtteilzentrum Kirchberg au cours d'un exercice

"E" est l'excédent des dépenses sur les recettes à la clôture de l'exercice

"P" est le nombre millièmes détenus à la clôture de l'exercice dans la copropriété Stadtteilzentrum Kirchberg par le membre du GIE dont la contribution est déterminée

"S" est la somme du nombre de millièmes détenus à la clôture de l'exercice dans la copropriété Stadtteilzentrum Kirchberg par les membres du GIE.»

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide d'insérer la phrase suivante en fin d'article 10 des statuts:

«Le budget annuel du groupement et ses modifications devront être adoptées à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés du conseil de gérance.»

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'article 13, §4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Les membres contribuent à l'excédent des dépenses sur les recettes à hauteur de leur détention relative dans la copropriété Stadtteilzentrum Kirchberg déterminé comme suit:

$$C = E * P / S$$

où "C" est la contribution d'un membre du GIE, ajustée le cas échéant en cas de changement des participations des membres du GIE dans la copropriété Stadtteilzentrum Kirchberg au cours d'un exercice

"E" est l'excédent des dépenses sur les recettes à la clôture de l'exercice

"P" est le nombre millièmes détenus à la clôture de l'exercice dans la copropriété Stadtteilzentrum Kirchberg par le membre du GIE dont la contribution est déterminée

"S" est la somme du nombre de millièmes détenus à la clôture de l'exercice dans la copropriété Stadtteilzentrum Kirchberg par les membres du GIE.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. BRAQUET, R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 septembre 2013. Relation: LAC/2013/40277. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

*Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Référence de publication: 2013125864/105.

(130153477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

**Kamsa Luxco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 177.677.

In the year two thousand and thirteen, on the fourteenth day of August,  
before us Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

Avor Jazz Investment Ltd (acting as nominee for the People's Bank of China acting through State Administration of Foreign Exchange of the People's Republic of China), a company incorporated in the British Virgin Islands, having an office at 3<sup>rd</sup> Floor, J&C Building, Wickhams Cay 1, PO Box 933, Road Town, Tortola, British Virgin Islands (the "Shareholder"),

hereby represented by Me Rémy Bonneau, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on August 13, 2013.

The said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of Kamsa Luxco 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), with registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary of 15 May 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1736 of 19 July 2013 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 177.677 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not yet been amended.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda*

1 To increase the corporate capital of the Company by an amount of one million eight hundred ninety seven thousand two hundred sixty one euro (EUR 1,897,261.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to one million nine hundred nine thousand seven hundred sixty one euro (EUR 1,909,761.-).

2 To issue one million eight hundred ninety seven thousand two hundred sixty one (1,897,261) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

3 To accept subscription for these new shares, with payment of a share premium in a total amount of twenty three euro cent (EUR 0.23) by the Subscriber (as defined below) and to accept full payment in cash for these new shares.

4 To amend paragraph 1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the capital increase.

5 To amend paragraph 2 article 4 of the articles of incorporation of the Company.

6 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of one million eight hundred ninety-seven thousand two hundred sixty-one euro (EUR 1,897,261.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to one million nine hundred nine thousand seven hundred sixty-one euro (EUR 1,909,761.-).

*Second resolution*

The Shareholder resolved to issue one million eight hundred ninety seven thousand two hundred sixty one (1,897,261) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

*Subscription - Payment*

Thereupon appeared

Avor Jazz Investment Ltd (acting as nominee for the People's Bank of China acting through State Administration of Foreign Exchange of the People's Republic of China), a company, with registered office at 3<sup>rd</sup> Floor, J&C Building, Wickhams Cay 1, PO Box 933, Road Town, Tortola, British Virgin Islands (the "Subscriber"),

represented by Me Remy Bonneau, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given on August 13, 2013, which proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Subscriber declared to subscribe for one million eight hundred ninety-seven thousand two hundred sixty-one (1,897,261) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, together with the payment of a share premium in a total amount of twenty-three euro cent (EUR 0.23) and to fully pay in cash for these shares.

The aggregate amount of one million eight hundred ninety-seven thousand two hundred sixty one euro and twenty-three euro cent (EUR 1,897,261.23) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

*Third resolution*

The Shareholder resolved to accept said subscription and payment and to allot the one million eight hundred ninety-seven thousand two hundred sixty-one (1,897,261) new shares according to the above mentioned subscription.

*Fourth resolution*

The Shareholder resolved to amend paragraph 1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions. Said paragraph will from now on read as follows:

"The issued capital of the Company is set at one million nine hundred nine thousand seven hundred sixty-one euro (EUR 1,909,761.-) divided into one million nine hundred nine thousand seven hundred sixty-one (1,909,761) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all of which are fully paid up."

*Fifth resolution*

The Shareholder resolved to amend paragraph 2 of article 4 of the articles of incorporation of the Company. Said paragraph will from now on read as follows:

"It may be dissolved at any time by a resolution of the shareholder(s), voting with the quorum and majority rules set by the Laws or by the Articles of Incorporation, as the case may be pursuant to article 28 of the Articles of Incorporation."

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at three thousand euro (EUR 3,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing party, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the undersigned notary, this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le quatorzième jour du mois d'août,  
par devant nous Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,  
a comparu:

Avor Jazz Investment Ltd (agissant comme agent (nominee) pour People's Bank of China agissant par State Administration of Foreign Exchange pour la République Populaire de Chine), une société constituée aux Iles Vierges Britanniques, ayant un bureau au 3<sup>rd</sup> Floor, J&C Building, Wickhams Cay 1, PO Box 933, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques (l'«Associé»),

représentée aux fins des présentes par Maître Rémy Bonneau, avocat, demeurant à Luxembourg,  
aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 13 août 2013.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de Kamsa Luxco 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), dont le siège social est au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné du 15 mai 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1736 du 19 juillet 2013 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 177.677 (la «Société»). Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour*

1 Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un million huit cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent soixante et un euros (EUR 1.897.261,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à un million neuf cent neuf mille sept cent soixante et un euros (EUR 1.909.761,-).

2 Émission d'un million huit cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent soixante et une (1.897.261) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

3 Acceptation de la souscription de ces nouvelles parts sociales, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de vingt-trois centimes d'euros (EUR 0,23,-) par le Souscripteur (tel que défini ci-dessous) à libérer intégralement en espèces.

4 Modification de l'alinéa 1 de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital.

5 Modification de l'alinéa 2 de l'article 4 des statuts de la Société.

6 Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un million huit cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent soixante et un euros (EUR 1.897.261,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à un million neuf cent neuf mille sept cent soixante et un euros (EUR 1.909.761,-).

*Deuxième résolution*

L'Associé a décidé d'émettre huit cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent soixante et une (1.897.261) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

*Souscription - Paiement*

Ensuite a comparu Avor Jazz Investment Ltd (agissant comme agent (nominee) pour People's Bank of China agissant par State Administration of Foreign Exchange pour la République Populaire de Chine), une société ayant un bureau au 3rd Floor, J&C Building, Wickhams Cay 1, PO Box 933, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques (le «Souscripteur»), représentée par Maître Rémy Bonneau, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 13 août 2013, qui, après avoir été signée par les mandataires et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Le Souscripteur a déclaré souscrire un million huit cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent soixante et une (1.897.261) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) par part sociale ensemble avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant total de vingt-trois centimes d'euros (EUR 0,23) à libérer intégralement en espèces.

Le montant d'un million huit cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent soixante et un euros et vingt-trois centimes (EUR 1.897.261,23) a dès lors été à la disposition de la Société à partir de ce moment, la preuve ayant été rapportée au notaire soussigné.

*Troisième résolution*

L'Associé a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre les un million huit cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent soixante et une (1.897.261) parts sociales nouvelles conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

*Quatrième résolution*

L'Associé a décidé de modifier l'alinéa 1 de l'article 5 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

"Le capital émis de la Société est fixé à un million neuf cent neuf mille sept cent soixante et un euros (EUR 1.909.761,-) divisé en un million neuf cent neuf mille sept cent soixante et une (1.909.761) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées."

*Cinquième résolution*

L'Associé a décidé de modifier l'alinéa 2 de l'article 4 des statuts de la Société. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

"Elle peut être dissoute, à tout moment, par une résolution des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Lois ou par les Statuts, selon le cas, conformément à l'article 28 des Statuts."

*Frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à trois mille euros (EUR 3.000,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même mandataire, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante ci-avant, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé, avec le notaire soussigné, notaire le présent acte.

Signé: R. Bonneau, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 14 août 2013. REM/2013/1491. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 4 septembre 2013.

Référence de publication: 2013125383/168.

(130152790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

**ATC Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 6.520.658,60.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 156.253.

In the year two thousand and thirteen, on the sixth day of August.

Before us Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Rowan Nominees Limited, a company registered in England and Wales, with registered office at 2, More London Riverside, SE1 2AP London, United Kingdom and registered under number 00712898 ("Rowan Nominees"),

Hereby represented by Sofia Afonso-Da Chao Conde, Employee of Etude Kessler, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal.

HgCapital Nominees Limited, a company registered in England and Wales, with registered office at 2, More London Riverside, SE1 2AP London, United Kingdom and registered under number 05650156 ("HgCapital Nominee")

Hereby represented by Sofia Afonso-Da Chao Conde, Employee of Etude Kessler, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal and

Stichting Administratiekantoor Amadeus B, a Foundation registered in the Netherlands, with registered office at 123 1HG, Fred. Roeskestraat, NL-1076 EE Amsterdam and registered under number 51065266 ("STAK B")

Hereby represented by Sofia Afonso-Da Chao Conde, Employee of Etude Kessler, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal and

Stichting Administratiekantoor Amadeus P, a Foundation registered in the Netherlands, with registered office at 123 1HG, Fred. Roeskestraat, NL-1076 EE Amsterdam and registered under number 51065320 ("STAK P")

Hereby represented by Sofia Afonso-Da Chao Conde, Employee of Etude Kessler, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal, and

Stichting Administratiekantoor Amadeus A, a Foundation registered in the Netherlands, with registered office at 123 1HG, Fred. Roeskestraat, NL-1076 EE Amsterdam and registered under number 51065290 ("STAK A")

Hereby represented by Sofia Afonso-Da Chao Conde, Employee of Etude Kessler, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal.

, the "Shareholders"),

The said proxies shall be annexed to the present deed.

The Shareholders have requested the undersigned notary to record that the Shareholders are the sole shareholders of ATC Holdco S.à r.l. a société à responsabilité limitée, governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of six million three hundred and sixty-one thousand three hundred and twenty-five euro and twenty-seven cent (EUR 6,361,325.27) with registered office at 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of notary Edouard Delosch, of 13 October 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2598 of 27 November 2010 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 156.253 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended following a deed of notary Edouard Delosch, of 17 May 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1665 on July 11, 2013.

The Shareholders, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

#### *Agenda*

1 To increase the share capital of the Company by an amount of one hundred and fifty-nine thousand three hundred and thirty three euro and thirty three cents (EUR 159,333.33) so as to raise it from its current amount of six million three hundred and sixty one thousand three hundred and twenty five euro and twenty seven cents (EUR 6,361,325.27) to six million five hundred and twenty thousand six hundred and fifty eight euro and sixty cents (EUR 6,520,658.60).

2 To issue five million three hundred and eleven thousand one hundred fifteen (5,311,115) new Class A 1 Shares, five million three hundred and eleven thousand one hundred thirteen (5,311,113) new Class A 2 Shares and five million three hundred and eleven thousand one hundred and five (5,311,105) new Class A 3 Shares, having a nominal value of one cent (EUR 0.01) per share.

3 To accept subscription for five million three hundred and eleven thousand one hundred fifteen (5,311,115) new Class A 1 Shares, five million three hundred and eleven thousand one hundred thirteen (5,311,113) new Class A 2 Shares and five million three hundred and eleven thousand one hundred and five (5,311,105) new Class A 3 Shares by Stichting Administratiekantoor Amadeus A, a foundation (stichting), established in the Netherlands, having its seat in Amsterdam, its address at 1076 EE Amsterdam, Fred. Roeskestraat 123 1HG and registered under company number 51065290 ("Stak A") with payment for the subscription of such new shares by a contribution in cash.

4 To amend paragraph 5.1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company to reflect the above capital increase.

5 Miscellaneous.

have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

#### *First resolution*

The Shareholders resolved to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred and fifty-nine thousand three hundred and thirty three euro and thirty three cents (EUR 159,333.33) so as to raise it from its current amount of six million three hundred and sixty one thousand three hundred and twenty five euro and twenty seven cents (EUR 6,361,325.27) to six million five hundred and twenty thousand six hundred and fifty eight euro and sixty cents (EUR 6,520,658.60)..

#### *Second resolution*

The Shareholders resolved to issue five million three hundred and eleven thousand one hundred fifteen (5,311,115) new Class A 1 Shares, five million three hundred and eleven thousand one hundred thirteen (5,311,113) new Class A 2

Shares and five million three hundred and eleven thousand one hundred and five (5,311,105) new Class A 3, having a nominal value of one cent (EUR 0.01) per share.

*Subscription - Payment*

Thereupon appeared:

Stak A, prenamed, hereby represented by Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal;

which proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(the "Subscriber")

The Subscriber declared to subscribe for five million three hundred and eleven thousand one hundred fifteen (5,311,115) new Class A 1 Shares, five million three hundred and eleven thousand one hundred thirteen (5,311,113) new Class A 2 Shares and five million three hundred and eleven thousand one hundred and five (5,311,105) new Class A 3 Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) per share and to fully pay in cash for these shares.

The amount of one hundred and fifty-nine thousand three hundred and thrity-three euro and thirty-three cents (EUR 159,333.33) was thus as from that moment at the disposal of the Company.

*Third resolution*

The Shareholders resolved to accept said subscription and payment and to allot newly issued shares according to the above mentioned subscription.

*Fourth resolution*

The Shareholders resolved to amend paragraph 5.1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company to reflect the above resolutions.

As a consequence paragraph 5.1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company shall from now on read as follows:

**" 5. Share capital. (paragraph 5.1).**

5.1 The share capital is set at six million five hundred and twenty thousand six hundred and fifty eight euro and sixty cents (EUR 6,520,658.60).which is divided into:

(a) four million seven hundred and thirty-nine thousand seven hundred and ninety-one (4,739,791) class 1 Preference shares (the "Class 1 Preference Shares") with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

(b) four million seven hundred and thirty-nine thousand seven hundred eighty-eight (4,739,788) class 2 Preference shares (the "Class 2 Preference Shares") with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

(c) four million seven hundred and thirty-nine thousand seven hundred eighty-one (4,739,781) class 3 Preference shares (the "Class 3 Preference Shares" together with the Class 1 Preference Shares and the Class 2 Preference Shares referred to as the "Class Preference Shares") with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

(d) thirty-one million one hundred sixty-six thousand six hundred and eighty (31,166,680) class A 1 ordinary shares (the "Class A 1 Shares") with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

(e) thirty-one million one hundred sixty-six thousand six hundred and sixty-nine (31,166,669) class A 2 ordinary shares (the "Class A 2 Shares") with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

(f) thirty-one million one hundred sixty-six thousand six hundred and fifty-one (31,166,651) class A 3 ordinary shares (the "Class A 3 Shares" together with the Class A 1 Shares and Class A 2 Shares referred to as the "Class A Shares") with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

(g) one hundred eighty-one million four hundred and forty-eight thousand eight hundred and forty (181,448,840) class B 1 ordinary shares (the "Class B 1 Shares") with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

(h) one hundred eighty-one million four hundred and forty-eight thousand eight hundred thirty-two (181,448,832) class B 2 ordinary shares (the "Class B 2 Shares") with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

(i) one hundred eighty-one million four hundred and forty-eight thousand eight hundred twenty-eight (181,448,828) class B 3 ordinary shares (the "Class B 3 Shares" together with the Class B 1 Shares and Class B 2 Shares referred to as the "Class B Shares") with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up.

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at one thousand eight hundred euro (EUR 1.800,-).

The undersigned notary who knows and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Esch-sur-Alzette by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, who are known to the undersigned notary by their surname, first name, civil status and residence, such persons signed together with the undersigned notary, this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le six août,

Par-devant nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand Duché de Luxembourg,

A comparu:

Rowan Nominees Limited, une société enregistrée en Angleterre et aux Pays de Galle, ayant son siège social au 2, More London Riverside, SE1 2AP Londres, Royaume-Uni et enregistrée sous le numéro 00712898 («Rowan Nominees»), représenté aux fins des présentes par Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée de l'étude Kessler, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, aux termes d'une procuration donnée sous seing privé.

Hg Capital Nominees Limited, une société enregistrée en Angleterre et aux Pays de Galle, ayant son siège social au 2, More London Riverside, SE1 2AP Londres, Royaume-Uni et enregistrée sous le numéro 05650156 («Hg Capital Nominee»),

représenté aux fins des présentes par Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée de l'étude Kessler, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, aux termes d'une procuration donnée sous seing privé,

Stichting Administratiekantoor Amadeus B, une Fondation enregistré au Pays-Bas, ayant son siège social à 123 1HG, Fred. Roeskestraat, NL-1076 EE Amsterdam et enregistrée sous numéro 51065266 ("STAK B")

représenté aux fins des présentes par Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée de l'étude Kessler, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, aux termes d'une procuration donnée sous seing privé, et

Stichting Administratiekantoor Amadeus P, une Fondation enregistré au Pays-Bas, ayant son siège social à 123 1HG, Fred. Roeskestraat, NL-1076 EE Amsterdam et enregistrée sous numéro 51065320 ("STAK P")

représenté aux fins des présentes par Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée de l'étude Kessler, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, aux termes d'une procuration donnée sous seing privé, et

Stichting Administratiekantoor Amadeus A, une Fondation enregistré au Pays-Bas, ayant son siège social à 123 1HG, Fred. Roeskestraat, NL-1076 EE Amsterdam et enregistrée sous numéro 51065290 ("STAK A")

représenté aux fins des présentes par Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée de l'étude Kessler, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, aux termes d'une procuration donnée sous seing privé, les "Associés").

Les prédites procurations resteront annexées aux présentes.

Les Associés ont requis le notaire instrumentant d'acter que les Associés sont les seuls et uniques associés de ATC Holdco S.à r.l. une société à responsabilité limitée, régie par les lois de Luxembourg, dont le capital social s'élève à six million trois cent soixante et un mille trois cent vingt cinq euro et vingt sept centimes (EUR 6,361,325.27) ayant son siège social au 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire Edouard Delosch, du 13 octobre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2598 du 27 novembre 2010 et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B156.253 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés la dernière fois par un acte du notaire soussigné en date du 17 mai 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1665 en date du 11 juillet 2013.

Les Associés, représentés comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informés des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour*

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de cent cinquante neuf mille trois cent trente-trois euro et trente-trois centimes (EUR 159,333.33) pour le porter de son montant actuel de six millions trois cent soixante et un mille trois cent vingt cinq euro vingt sept centimes d'euro (EUR 6,361,325.27) à six millions cinq cent vingt mille six cent cinquante huit euro soixante centimes d'euro (EUR 6.520,658.60).

2. Émission de cinq millions trois cent onze mille cent quinze (5,311,115) nouvelles Parts Sociales de Classe A 1, cinq millions trois cent onze mille cent treize (5,311,113) nouvelles Parts Sociales de Classe A 2 et cinq millions trois cent onze mille cent cinq (5,311,105) nouvelles Parts Sociales de Classe A 3, d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) par part sociale.

3. Acceptation de la souscription cinq millions trois cent onze mille cent quinze (5,311,115) nouvelles Parts Sociales de Classe A 1, cinq millions trois cent onze mille cent treize (5,311,113) nouvelles Parts Sociales de Classe A 2 et cinq millions trois cent onze mille cent cinq (5,311,105) nouvelles Parts Sociales de Classe A 3, par Stichting Administratiekantoor Amadeus A, une Stichting Administratiekantoor, établie aux Pays-Bas, dont le siège est à Amsterdam, ayant pour

adresse le 1076 EE Amsterdam, Fred. Roeskestraat 123 1HG et inscrite au registre des sociétés sous le numéro 51065290 (la «Stak A») avec paiement d'un montant total de cent cinquante-neuf mille trois cent trente-trois euros et trente-trois centimes d'euros (EUR 159,333.33-) et libération de ces nouvelles parts sociales par apport en espèces.

4. Acceptation du transfert des parts sociales souscrites par le Modification du paragraphe 5.1 de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital.

5. Divers.

ont requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les Associés ont décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cent cinquante neuf mille trois cent trente-trois euro et trente-trois centimes (EUR 159,333.33) pour le porter de son montant actuel de six millions trois cent soixante et un mille trois cent vingt cinq euro vingt sept centimes d'euro (EUR 6,361,325.27) à six millions cinq cent vingt mille six cent cinquante huit euro soixante centimes d'euro (EUR 6.520,658.60).

*Deuxième résolution*

Les Associés ont décidé d'émettre cinq millions trois cent onze mille cent quinze (5,311,115) nouvelles Parts Sociales de Classe A 1, cinq millions trois cent onze mille cent treize (5,311,113) nouvelles Parts Sociales de Classe A 2 et cinq millions trois cent onze mille cent cinq (5,311,105) nouvelles Parts Sociales de Classe A 3, d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) par part sociale..

*Souscription - Paiement*

Ensuite a comparu:

Stak A, prénommée, représentée par Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée de l'étude Kessler, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, aux termes d'une procuration donnée sous seing privé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

qui, après avoir été signée par les mandataires et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(le «Souscripteur»)

Le Souscripteur a déclaré souscrire cinq millions trois cent onze mille cent quinze (5,311,115) nouvelles Parts Sociales de Classe A 1, cinq millions trois cent onze mille cent treize (5,311,113) nouvelles Parts Sociales de Classe A 2 et cinq millions trois cent onze mille cent cinq (5,311,105) nouvelles Parts Sociales de Classe A 3, d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) par part sociale..

Le montant de cent cinquante-neuf mille trois cent trente-trois euro et trente-trois centimes d'euro (EUR159,333.33-) valeur nominale a dès lors été à la disposition de la Société à partir de ce moment.

*Troisième résolution*

Les Associés ont décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre les parts sociales nouvelles conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

*Quatrième résolution*

Les Associés ont décidé de modifier le paragraphe 5.1 de l'article 5 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus.

En conséquence, le paragraphe 5.1 de l'article 5 des statuts de la Société sera dorénavant rédigé comme suit:

**" 5. Capital social. (paragraphe 5.1).**

5.1 Le capital émis de la Société est fixé à six millions cinq cent vingt mille six cent cinquante huit euro soixante centimes d'euro (EUR 6,520,658.60) divisé en:

(a) quatre millions sept cent trente-neuf mille sept cent quatre vingt onze (4,739,791) parts sociales de Préférence de classe 1 (les «Parts Sociales de Préférence de Classe»), d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

(b) quatre millions sept cent trente-neuf mille sept cent quatre vingt huit (4,739,788) parts sociales de Préférence de classe 2 (les «Parts Sociales de Préférence de Classe 2»), d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

(c) quatre millions sept cent trente-neuf mille sept cent quatre vingt un (4,739,781) parts sociales de Préférence de classe 3 (les «Parts Sociales de Préférence de Classe 3», ensemble avec les Parts Sociales de Préférence de Classe 1 et les Parts Sociales de Classe 2, les «Parts Sociales de Classe Préférence»), d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

(d) trente et un millions cent soixante-six mille six cent quatre-vingt (31,166,680) parts sociales de classe A 1 (les «Parts Sociales de Classe A 1»), d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

(e) trente et un millions cent soixante-six mille six cent soixante-neuf (31,166,669) parts sociales de classe A 2 (les «Parts Sociales de Classe A 2»), d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

(f) trente et un millions cent soixante-six mille six cent cinquante et un (31,166,651) parts sociales de classe A 3 (les «Parts Sociales de Classe A 3»), ensemble avec les Parts Sociales de Classe A 2 et les Parts Sociales de Classe A 3, les «Parts Sociales de Classe A»), d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées

(g) cent quatre-vingt un millions quatre cent quarante huit mille huit cent quarante (181,448,840) parts sociales de classe B 1 (les «Parts Sociales de Classe B 1»), d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

(h) cent quatre-vingt un millions quatre cent quarante huit mille huit cent trente-deux (181,448,832) parts sociales de classe B 2 (les «Parts Sociales de Classe B 2»), d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

(i) cent quatre-vingt un millions quatre cent quarante huit mille huit cent vingt-huit (181,448,828) parts sociales de classe B 3 (les «Parts Sociales de Classe B 3», ensemble avec les Parts Sociales de Classe B 1 et les Parts Sociales de Classe B 2, les «Parts Sociales de Classe B»), d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.»

#### *Frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à mille huit cents euros (EUR 1.800,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 09 août 2013. Relation: EAC/2013/10678. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2013126336/267.

(130154451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

#### **Oakmont S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 150.852.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 03.09.2013, 12:00 Uhr Abgehalten am Gesellschafts-sitz*

Die Versammlung hat in der vorgenannten Sitzung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst zur Änderung des Depots mit der Nummer:

L130149901 - Referenzen: 1300387420 - 1300388074

1) Herr Vladislav Volokitin wird aus seinem Amt als Geschäftsführer abberufen.

2) Die MMS Mercury Management Services S.A., vertreten durch Götz Schöbel wird aus ihrem Amt als Geschäftsführer abberufen.

3) Ernennung zum Geschäftsführer (Rat der Geschäftsführer) - alleinige Unterschrift:

Herr Hans Bär, Geb. 04.01.1972

Ansässig:

Bremervoerder Straße 79

D-21682 Stade

4) Ernennung zum Geschäftsführer (Rat der Geschäftsführer) - alleinige Unterschrift:

Herr Willi Krup, Geb. 02.04.1942

Ansässig:

Kurfürstendamm 190

D-10707 Berlin

5) Herr Vladislav Volokitin ist nicht mehr Teilhaber der Gesellschaft mit 500 Anteilen.

6) Teilhaber mit 250 Anteilen ist:

Herr Hans Bär, Geb. 04.01.1972

Ansässig:

Bremervoerder Straße 79

D-21682 Stade

7) Teilhaber mit 250 Anteilen ist:

VIEWLABEL LUXEMBOURG SARL, B117329

67, Rue Ermesinde

L-1469 Luxembourg

Luxemburg, den 03.09.2013.

Unterschrift

*Die Versammlung*

Référence de publication: 2013126026/38.

(130153096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

---

**Kamsa Luxco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 177.704.

In the year two thousand and thirteen, on the fourteenth day of August,

before us Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Kamsa Luxco 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of one million nine hundred nine thousand seven hundred sixty one euro (EUR 1,909,761.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 177.677 (the "Shareholder"),

hereby represented by Mr Liu Guangcai, residing in London, by virtue of a proxy under private seal given on August 14, 2013,

The said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of Kamsa Luxco 2 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), with registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary of 15 May 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1751 of 20 July 2013 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 177.704 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not yet been amended.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda*

1 To increase the corporate capital of the Company by an amount of one million eight hundred ninety seven thousand two hundred sixty one euro (EUR 1,897,261.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to one million nine hundred nine thousand seven hundred sixty one euro (EUR 1,909,761.-).

2 To issue one million eight hundred ninety seven thousand two hundred sixty one (1,897,261) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

3 To accept subscription for these new shares, with payment of a share premium in a total amount of twenty three euro cent (EUR 0.23) by the Subscriber (as defined below) and to accept full payment in cash for these new shares.

4 To amend paragraph 1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the capital increase.

5 To amend paragraph 2 article 4 of the articles of incorporation of the Company.

6 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of one million eight hundred ninety-seven thousand two hundred sixty-one euro (EUR 1,897,261.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to one million nine hundred nine thousand seven hundred sixty-one euro (EUR 1,909,761.-).

*Second resolution*

The Shareholder resolved to issue one million eight hundred ninety-seven thousand two hundred sixty-one (1,897,261) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

*Subscription - Payment*

Thereupon appeared Kamsa Luxco 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of one million nine hundred nine thousand seven hundred sixty one euro (EUR 1,909,761.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 177677 (the "Subscriber"), represented by Mr Liu Guangcai, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given on August 14, 2013, which proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Subscriber declared to subscribe for one million eight hundred ninety-seven thousand two hundred sixty-one (1,897,261) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, together with the payment of a share premium in a total amount of twenty-three euro cent (EUR 0.23) and to fully pay in cash for these shares.

The amount of one million eight hundred ninety-seven thousand two hundred sixty-one euro and twenty-three euro cent (EUR 1,897,261.23) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

*Third resolution*

The Shareholder resolved to accept said subscription and payment and to allot the one million eight hundred ninety-seven thousand two hundred sixty-one (1,897,261) new shares according to the above mentioned subscription.

*Fourth resolution*

The Shareholder resolved to amend paragraph 1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions. Said paragraph will from now on read as follows:

"The issued capital of the Company is set at one million nine hundred nine thousand seven hundred sixty-one euro (EUR 1,909,761.-) divided into one million nine hundred nine thousand seven hundred sixty one (1,909,761) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all of which are fully paid up."

*Fifth resolution*

The Shareholder resolved to amend paragraph 2 of article 4 of the articles of incorporation of the Company. Said paragraph will from now on read as follows:

"It may be dissolved at any time by a resolution of the shareholder(s), voting with the quorum and majority rules set by the Laws or by the Articles of Incorporation, as the case may be pursuant to article 28 of the Articles of Incorporation."

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at three thousand euro (EUR 3,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing party, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the undersigned notary, this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le quatorzième jour du mois d'août,

par-devant nous Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Kamsa Luxco 1 S.à r.l. une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, ayant un capital social d'un million neuf cent neuf mille sept cent soixante et un euros (EUR 1.909.761,-) et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 177.677 (l'«Associé»),

représentée aux fins des présentes par Monsieur Liu Guangcai, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 14 août 2013.

La précitée procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de Kamsa Luxco 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), dont le siège social est au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné du 15 mai 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1751 du 20 juillet 2013 et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 177.704 (la «Société»). Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1 Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un million huit cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent soixante et un euros (EUR 1.897.261,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à un million neuf cent neuf mille sept cent soixante et un euros (EUR 1.909.761,-).

2 Emission d'un million huit cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent soixante et une (1.897.261) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

3 Acceptation de la souscription de ces nouvelles parts sociales, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de vingt-trois centimes d'euros (EUR 0,23,-) par le Souscripteur (tel que défini ci-dessous) à libérer intégralement en espèces.

4 Modification de l'alinéa 1 de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital.

5 Modification de l'alinéa 2 de l'article 4 des statuts de la Société.

6 Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un million huit cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent soixante et un euros (EUR 1.897.261,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à un million neuf cent neuf mille sept cent soixante et un euros (EUR 1.909.761,-).

#### *Deuxième résolution*

L'Associé a décidé d'émettre huit cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent soixante et une (1.897.261) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

#### *Souscription - Paiement*

Ensuite a comparu Kamsa Luxco 1 S.à r.l. une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois ayant son siège social au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, ayant un capital social d'un million neuf cent neuf mille sept cent soixante et un euros (EUR 1.909.761,-) et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 177.677 (le «Souscripteur»),

représentée par Monsieur Liu Guangcai, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 14 août 2013, qui, après avoir été signée par les mandataires et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Le Souscripteur a déclaré souscrire un million huit cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent soixante et une (1.897.261) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) par part sociale avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de vingt-trois centimes d'euros (EUR 0,23,-) à libérer intégralement en espèces.

Le montant d'un million huit cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent soixante et un euros et vingt-trois centimes (EUR 1.897.261,23) a dès lors été à la disposition de la Société à partir de ce moment, la preuve ayant été rapportée au notaire soussigné.

#### *Troisième résolution*

L'Associé a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre les un million huit cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent soixante et une (1.897.261) parts sociales nouvelles conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

*Quatrième résolution*

L'Associé a décidé de modifier l'alinéa 1 de l'article 5 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

"Le capital émis de la Société est fixé à un million neuf cent neuf mille sept cent soixante et un euros (EUR 1.909.761,-) divisé en un million neuf cent neuf mille sept cent soixante et une (1.909.761) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées."

*Cinquième résolution*

L'Associé a décidé de modifier l'alinéa 2 de l'article 4 des statuts de la Société. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

"Elle peut être dissoute, à tout moment, par une résolution des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Lois ou par les Statuts, selon le cas, conformément à l'article 28 des Statuts."

*Frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à trois mille euros (EUR 3.000,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même mandataire, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante ci-avant, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé, avec le notaire soussigné, notaire le présent acte.

Signé: L. Guangcai, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 20 août 2013. REM/2013/1498. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 4 septembre 2013.

Référence de publication: 2013125384/170.

(130152822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2013.

**Louson S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3323 Bivange, 10, rue Jean Schortgen.

R.C.S. Luxembourg B 170.946.

L'an deux mille treize, le seize août,

par-devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, s'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme Louson S.A. (la «Société»), ayant son siège social à L-3961 Ehlang-sur-Mess, 7A, am Brill, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 170.946, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 9 août 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2336 du 19 septembre 2012.

Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis.

L'assemblée est ouverte 9.30 heures sous la présidence de Monsieur Marc Koppes, docteur en sciences économiques et sociales, avec adresse professionnelle à L-3961 Ehlang/Mess, 7a, am Brill,

qui désigne comme secrétaire Madame Sandy Ott, directrice de société, demeurant à L-3323 Bivange, 10, rue Jean Schortgen

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Sandy Ott, directrice de société, demeurant à L-3323 Bivange, 10, rue Jean Schortgen.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1.- Transfert du siège social de la Société de L-3961 Ehlang-sur-Mess, 7A, am Brill vers L-3323 Bivange, 10, rue Jean Schortgen;

2.- Modification afférente du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 des statuts de la Société;

3.- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution:*

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la Société de L-3961 Ehlange-sur-Mess, 7A, am Brill vers L-3323 Bivange, 10, rue Jean Schortgen.

*Deuxième résolution:*

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 2. Siège Social.** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Roeser, Grand-Duché de Luxembourg (Luxembourg).»

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, sont approximativement estimés à la somme de mille deux cents euros (EUR 1.200).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à heures.

Dont acte, fait et passé à Ehlange-sur-Mess, au siège social de la Société, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Koppes, S. Ott, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 20 août 2013. REM/2013/1500. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 4 septembre 2013.

Référence de publication: 2013125972/61.

(130152844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

**SB Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 124.268.

L'an deux mille treize, le trois septembre.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, Notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, (Grand-Duché du Luxembourg), soussignée.

Se réunit l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «SB Lux S.A.», établie et ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 124.268, constituée le 5 février 2007, suivant acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro n°623 du 17 avril 2007.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Marco CASAGRANDE, employé privé, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Jérôme SCHMIT, employé privé, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette.

L'assemblée désigne comme scrutateur Monsieur Marco CASAGRANDE, employé privé, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que les 24.800 actions représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée, de sorte que l'Assemblée Générale peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'Assemblée Générale est le suivant:

*Ordre du jour*

1. Dissolution et liquidation de la société.
2. Nomination d'un liquidateur de la société.
3. Détermination des pouvoirs conférés au liquidateur.
4. Divers

Après avoir délibéré, l'Assemblée Générale a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale décide de dissoudre la Société avec effet immédiat et de la mettre en liquidation volontaire.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale décide de nommer comme liquidateur de la société MAZARS ATO, ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 160069 (le "liquidateur").

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale décide de conférer au liquidateur les pouvoirs les plus larges pour effectuer sa mission, et, plus spécialement ceux indiqués aux articles 144 jusque 148 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications.

L'Assemblée Générale, entre autre, décide et reconnaît que la Société sera engagée envers les tiers par la seule signature du liquidateur.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Esch-sur-Alzette, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: CASAGRANDE, SCHMIT, MOUTRIER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 04/09/2013. Relation: EAC/2013/11440. Reçu douze euros 12,00 €.

*Le Receveur ff. (signé): HALSDORF.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 05 septembre 2013.

Référence de publication: 2013126136/55.

(130153575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

**Lux4F Property S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 156.591.

*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 5 septembre 2013*

1. M. Philippe TOUSSAINT a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B.

2. Mme Virginie GUILLAUME, administrateur de sociétés, née à Libramont (Belgique), le 17 octobre 1981, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme gérante de catégorie B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Lux4F Property S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013127808/16.

(130155643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.